



Boulbon

Village provençal

Bulletin municipal
N° 82
Décembre 2018

■ Editorial.....	3
■ Les délibérations.....	4
■ Citoyenneté.....	5
■ Les travaux.....	6 - 8
■ Vie sociale.....	9
■ Environnement.....	10 - 11
■ Enfance et jeunesse.....	12 - 13
■ Culture.....	14 - 17
■ Communauté d'agglomération.....	18 - 19
■ Vie associative.....	20 - 39
■ État Civil.....	40
■ En bref.....	41 - 43
■ Agenda.....	44

Bibliothèque Municipale

tél. 04 90 96 18 41

Mardi 9h30 à 12h / 17h à 18h30

Mercredi 9h30 à 12h / 14h à 17h

Jeudi 14h à 17h

Samedi 9h15 à 12h15

Rappel : Distribution des sacs jaunes à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Avis aux lecteurs

Fermeture de la bibliothèque
du 24 décembre 2018
au 7 janvier 2019

Déchèterie

Tél. 04 90 99 88 52 (ACCM)

Jours et heures d'ouverture
lundi, mercredi, vendredi,
samedi

du 1er avril au 30 septembre
de 7h30 à 12h
et de 13h45 à 18h

du 1er octobre au 31 mars
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Encombrants

le 1^{er} mardi du mois
(s'inscrire impérativement au

04 84 76 94 00)

Rappel : Distribution des sacs jaunes à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Assistantes Maternelles agréées

Mme Amy Emmanuelle
06 65 79 45 69

Mme Arrault-Viargues Emeline
04 90 18 25 87/06 48 28 30 72

Mme Di Cianni-Mirallez Nathalie
04 86 32 95 86 / 06 20 41 43 01

Mme Duhen Marie-Noëlle
04 90 43 93 73/06 68 78 79 81

Mme Habran-Muziot Béatrice
04 90 43 88 54/07 61 08 56 41

Mme Hiolle Aulne
04 90 97 77 94/06 52 38 92 24

Mme Jouve-Jessie Marie
04 90 43 89 74/06 50 30 95 43

Mme Verdier Christelle
09 83 27 23 85/06 60 02 82 65

Mme BLACHE Pauline
06 11 38 36 06/09 73 22 63 37

Bulletin municipal de la commune de Boulbon

Directeur de la publication :

M. Bernard DUPONT

Responsable de la rédaction :

Mme. Valérie JOURCIN

Conception-Réalisation :

Service communication

Dépôt légal : 19 janvier 2011

Tirage 900 exemplaires

Conception crédit photo

L. MARTI, A. LILLAMAND

Mairie : 04 90 43 95 47 et divers

Imprimerie MC CARACTERE

AVIGNON

Numéros utiles

Mairie de Boulbon

tél. 04 90 43 95 47

fax. 04 90 43 90 91

mairiedeboulbon@wanadoo.fr
mairie-boulbon.fr

Services Techniques

04 90 43 96 23

Police Municipale

06 43 49 23 04

École Maternelle des Tilleuls

04 90 43 95 25

École Primaire des Saules

04 90 43 99 36

Gendarmerie de Graveson

04 32 61 96 40 ou 17

Caserne des Pompiers

04 90 99 59 89 ou 18

Suivi du débit du Rhône

vigicrues.ecologie.gouv.fr

ACCM EAUX

04 90 99 52 14

Astreinte en cas de problème en
dehors des heures ouvrables
04 90 99 50 89

EDF Dépannage électricité

09 726 750 13

Cabinet dentaire : 04 90 43 95 79

Orthophonistes :

Mme ALLIO

Mme GRAPOTTE

09 53 60 72 53

Ostéopathes :

Laura Vignaud : 06 23 59 04 78

Delphine Simian : 04 90 18 24 70

Cabinet Kinésithérapie : 04 90 93 66 28

Infirmières :

M^{me} Barone : 06 88 09 52 61

M^{me} Favier : 06 31 47 93 10

M^{me} Viany : 06 08 60 72 75

Cabinet Mmes Bourguignon -

Nedey et M. OLLIVERO :

06 87 63 13 30

Sage-Femme :

M^{me} Genty : 06 28 89 16 35

Pharmacie : 04 90 43 80 80

La Poste : 04 90 43 96 48

Paroisse : 04 90 91 09 50

Père Michel SAVALLI

(Presbytère Sainte-Marthe)

Taxi Boulbon : 06 11 65 64 63

Permanences

Monsieur le Maire
Mercredi et Vendredi
sur RDV en Mairie

Astreinte des Adjoints
M. Gilles Ch. : 06 03 18 29 84
Mme Amy R. : 06 05 49 51 11
M. BECCIU A. : 06 80 51 66 98

C.C.A.S. - Quiétude 13
(service téléassistance)
en mairie et sur
RDV : 04 90 43 95 47

A.D.M.R
Permanence en Mairie
le jeudi matin
de 8h00 à 12h00
04 90 91 18 74
ou Mme BODINIER :
06 14 33 07 34

C.A.U.E.
(Conseil d'Architecture)
M. Philippe SAUNIER
sur RDV en mairie

Assistances Sociales
Mme PIALLAT
(Conseil Départemental)
sur RDV 04 13 31 03 50

Mme Ribard (MSA)
sur RDV 04 91 16 58 81
Mme Georges (CPCAM)
sur RDV 04 90 18 46 21

O.P.A.H.
Amélioration de l'Habitat
sur rendez-vous
04 90 49 95 62

Horaires des
services municipaux
Les bureaux de la Mairie
sont ouverts du lundi au
vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h00
Bureaux fermés au public
le mercredi après-midi

Fermeture exceptionnelle
des bureaux le
Lundi 24 décembre 2018
et le
Mercredi 2 janvier 2019



Boulbonnaises, Boulbonnais, chers concitoyens,

2018 se termine, vive 2019. Mais que retiendrons-nous de cette année qui se finit dans quelques jours ? La France a gagné la coupe du monde de football et l'année se finit avec les blocages et les manifestations des gilets jaunes... Des situations tristes suivent la joie et l'effervescence de la victoire.

2018, c'est 50 ans après les événements de mai 68 et c'est aussi le centenaire de l'armistice de 1918.

A cette occasion, je souhaite vivement remercier

toutes les personnes, en particulier les enfants, les parents et les enseignants qui sont venus nombreux, participer à cette commémoration.

Et décembre 2018, c'est l'heure du bilan pour Boulbon

Pour notre commune, le changement le plus important, c'est l'ouverture de l'école maternelle des Tilleuls et de la nouvelle cantine qui a changé les habitudes de nos tout petits, du personnel municipal et des enseignants. Après plusieurs années de réflexion, d'études et de réalisations, ce projet commencé avec Rolland Roche est enfin arrivé à son terme. Début février, vous êtes tous invités à l'inauguration et ainsi visiter ce nouveau bâtiment. Quant à l'ancienne cantine, un projet de réhabilitation est à l'étude pour la création de logements.

Au niveau des autres réalisations de la commune, l'aménagement de la rue de l'église est pratiquement terminé. Je suis conscient des désagréments qui ont été occasionnés dans votre vie quotidienne, ce chantier ayant duré plus longtemps que prévu.

Les travaux de l'extérieur de la chapelle Saint Marcellin sont terminés. Maintenant, un projet de restauration de l'intérieur de la chapelle est à l'étude. Après la rue de l'enclos et le chemin de la lône, le Syndicat Mixte d'Energie Départemental (SMED) enfouit les réseaux électriques et téléphoniques au chemin de la croix de Jubilé.

Le déploiement de la fibre sera réalisé par SFR sur toute la commune et sera terminé en 2021.

Dans le bulletin du mois de juin, je vous annonçais la venue d'un médecin dans la commune, je peux maintenant vous confirmer qu'il sera là, le 1er avril 2019.

En cette fin d'année, je félicite et remercie tous les présidents et membres des associations pour tout leur investissement personnel et toutes les actions qu'ils réalisent au sein de la commune. Grâce à eux, des manifestations sportives, festives et culturelles ont lieu tout au long de l'année à BOULBON. Toutes les associations jouent un rôle important dans la vie du village et dans les liens entre les personnes.

Je remercie également tous les annonceurs qui ont bien voulu nous aider à réaliser ce bulletin municipal.

Je remercie l'ensemble du personnel des services de la commune, administratifs, techniques, des écoles et de la police municipale pour leur implication dans leur travail.

Je remercie aussi les adjoints et les élus qui, à mes côtés, s'investissent dans les projets et dans l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Chères Boulbonnaises, chers Boulbonnais, au nom des élus, je vous souhaite à vous et à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année accompagnées de tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2019.

Je vous donne rendez-vous le samedi 19 Janvier 2019 à 11h00, pour la présentation de mes vœux, je compte sur Votre Présence !

Bernard DUPONT,
Maire de Boulbon

LUNDI 9 JUILLET 2018

- » Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2018.
- » Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- » Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.
- » Motion relative au déploiement des compteurs Linky.
- » Avenant n°1 - lot 4 - Revêtements sols durs faïence, marché groupe scolaire.
- » Avenant n°1 - lot 11 - Équipements de restauration/cloisons isothermes, marché groupe scolaire.
- » Avenant n°2 - lot 13 - Electricité, marché groupe scolaire.
- » Avenant n°2 - lot 1 - Maçonnerie - Chapelle Saint-Marcellin.
- » Convention de pâturage.
- » Convention pour l'utilisation des pistes forestières.
- » Convention avec l'Astrado pour l'occupation du domaine public communal.
- » Convention de cession d'un véhicule de patrouille par le département des Bouches-du-Rhône à la Commune de Boulbon.
- » Répartition intercommunale des charges de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année 2017-2018.
- » Marché pour le remplacement d'éléments d'éclairage public.
- » Dénomination du nouveau groupe scolaire et de la voie reliant le chemin du Breuil au chemin des Saules.
- » Vente d'un terrain aux Abris
- » Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide exceptionnelle à l'investissement pour le centenaire de la fin de la première guerre mondiale.
- » Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au

titre de l'aide exceptionnelle au fonctionnement pour le centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018

- » Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juillet 2018.
- » Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- » Adhésion à la centrale d'achat Mercatura.
- » Convention de co-maitrise d'ouvrage pour des travaux d'éclairage public.
- » Convention de mise à disposition de la déchèterie du fer à Cheval avec l'ACCM.
- » Modification de la régie cantine.
- » Modification de la régie spectacle.
- » Contrats d'assurance des risques statutaires à compter du 1er janvier 2019.
- » Demande de subvention à l'Etat au titre du FIPD pour l'extension du système de vidéoprotection.
- » Subvention exceptionnelle pour l'Amicale des Pompiers.
- » Attribution du marché pour la zone de loisirs.
- » Demande de remboursement pour la location de la salle Jacques Buravand suite à annulation.
- » Règlement intérieur de la cantine et du temps périscolaire.

JEUDI 18 OCTOBRE 2018

- » Adoption du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2018.
- » Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- » Actualisation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- » Enquête publique zonage d'assainissement
- » Adhésion à la convention de participation en matière

de protection sociale complémentaire souscrite par le C.D.G. pour le risque «Prévoyance»

- » Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le C.D.G. pour le risque «Santé»
- » Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées
- » Demande de subvention pour l'extension du cimetière

LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018

- » Adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2018.
- » Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- » Suppression d'un poste d'adjoint
- » Régime indemnitaire des élus
- » Règlement de la cantine et temps périscolaire
- » Prix du repas de la cantine
- » Présentation du rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- » Échange de parcelles avec la SAFER
- » Motion de soutien des Sapeurs-pompiers volontaires des Bouches-du-Rhône
- » Motion de soutien aux salariés du Centre de Sécurité Sociale
- » Aide aux communes sinistrées du département de l'Aude suite aux intempéries du 15 octobre 2018
- » Approbation de principe de la convention multi-sites signée entre ACCM et EPF PACA et présentation de sa déclinaison en convention subséquente
- » Décision modificative N°1

LE RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

Depuis le 1er janvier 1999, tout jeune Français à 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la **mairie de son domicile**.

Un Français de naissance doit **se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire**.

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Le recensement permet à l'administration :

- de **convoquer** le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**,
- de **l'inscrire d'office** sur les **listes électorales à ses 18 ans**.

À la suite du recensement, la mairie délivre une **attestation de recensement**. Il n'est pas délivré de duplicata. Cette attestation sera demandée pour toutes inscriptions à des examens (Permis de conduire) ou concours administratifs.

Si le recensement a été fait sur internet :

- soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire ;
- soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.



En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile. Pour cela, vous devez lui en faire la demande. Pour notre département : csn-marseille.jdc.fct@intradef.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

NOUVEAU

A compter du 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique (REU), **toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les élections organisées en 2019).**

Bureaux de la mairie ouverts le lundi 31 décembre 2018



URBANISME

NOUVEAU : LA SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Il est désormais possible de déposer par voie électronique une demande d'autorisation d'urbanisme :

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Permis de démolir...

Il suffit pour cela de se rendre sur le site **internet de la mairie**, à la rubrique « DEMARCHES EN LIGNE ».

Le formulaire de Saisine par Voie Électronique est disponible en bas de page, et permet d'insérer des pièces jointes (3 fichiers au maximum). Cette démarche **deviendra obligatoire** d'ici deux ans.



Dans le but de créer une zone « verte » en complément de l'espace Jacques Buravand, la municipalité a mis en œuvre le chantier appelé « zone de loisirs » située Chemin du Breuil.



Cet espace dédié à tous se compose d'un terrain enherbé de type « football », d'un terrain multisports, d'un espace plus calme agrémenté d'arbres et d'ensemble tables-bancs ainsi que d'un parcours de santé.

Afin de préserver la quiétude des riverains, l'accent a été mis sur la qualité acoustique des équipements. Des filets pare ballons et des clôtures ont été prévus. Enfin, cet équipement ne sera pas éclairé la nuit.

Concernant le volet écologique du projet, seul le terrain enherbé profitera d'un arrosage, ce qui permettra, même si nous sommes privilégiés en ce domaine, de limiter l'impact sur nos ressources en eau ainsi que sur les frais de fonctionnement de nos services espaces verts.

Dernier élément de cet ensemble, le stationnement sera possible du côté Ouest et un accès piétonnier permettra aux habitants des lotissements ainsi qu'aux scolaires d'accéder à cet espace.

Il est à noter que cet équipement bénéficie de subventions du Conseil Départemental, ainsi que de la Réserve Parlementaire 2017 (M. VAUZELLE).

Plan de la «zone de loisir»



AVIS DE PERTURBATION DE LA CIRCULATION

Des travaux d'aménagement de la route dite «La Longue Vue» sont prévus fin du 1er trimestre 2019.



Il s'agit de la portion de route allant de la station d'épuration (Chemin du Breuil) vers la route de Tarascon (CD 81).

La circulation routière sera interdite pendant la durée des travaux estimée à 5 semaines environ.

Le bus scolaire ne desservira pas l'arrêt situé sur cette voie pendant toute la durée des travaux.



Acquisition de 2 tracteurs :

- pour l'entretien des accotements : 45 060 € HT
- pour l'entretien des stades : 14 167 € HT

soit un montant total de 59 227 €
subventionné à hauteur de 60% par le
Conseil départemental des BdR,
soit 35 336 € dans le cadre du FDADL
(Fonds Départemental d'aide au dévelop-
pement local)



Dans le cadre du Fonds Départemental pour la mise en oeuvre du plan «Energie-climat», acquisition de deux véhicules électriques pour notre service technique :

Véhicule électrique à plateau basculant :
20 785 € HT subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 60%, soit 12 471 €



Triporteur électrique pour le ramassage des divers déchets dans les rues du village : 3665 € HT, subventionné à 60% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soit 2 182 €



Tondoland

toute la motoculture

Chemin du Barret - 13160 CHATEAURENARD

04 90 90 03 55



Husqvarna

STIHL

HONDA

YARD-MAN

Kubota

TRAVAUX RÉALISÉS

Dans le cadre de la célébration du «centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale», le Conseil Départemental participait à la rénovation du monument aux morts : 2690 € HT subventionnée à 70 % soit 1 883 €



TRAVAUX DE PROXIMITÉ

Dans le cadre des travaux de proximité : implantation de jeux d'enfants au groupe scolaire : 53 997 € HT subventionnés à hauteur de 70% soit 37 798 €

Subvention également de 70% pour la réparation des toitures de l'église Saint Joseph et de la Chapelle Saint Julien.



Il est demandé aux riverains de terrains jouxtant les fossés, et à toute personne en général, de ne pas y jeter de déchets (fil de fer, ficelle à ballots...) Ceci pour éviter d'endommager le matériel lors du passage de l'épaveuse.

SALS
ELECTRICITE

166, chemin du Mas de Cheylon
30900 NIMES

E-mail : sals.elec@wanadoo.fr
Tel. : 04 66 84 35 50 Fax : 04 66 84 37 77

BF
Sols

SARL BRISENO FRERES
04 90 91 71 66
ZAC DU COLOMBIER 13150 BOULBON

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lors de sa dernière réunion, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place les différentes actions de fin d'année.

Les colis de Noël et les colis confiserie pour les personnes hospitalisées seront distribués le

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018 de 8h30 à 12H00

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

L'aide au chauffage a également été reconduite. Cette année, 4 foyers en bénéficieront pour un montant de 250 euros.

Les membres du CCAS vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2019.



PASS'EAU ACCM

Le CCAS de la commune bénéficie d'une enveloppe attribuée par l'ACCM pour aider les personnes les plus démunies à régler leur facture d'eau potable.

Vous pouvez déposer votre demande auprès du CCAS.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Facture d'eau
- Avis d'imposition ou de non imposition



La prochaine distribution des colis alimentaires par la Croix Rouge aura lieu

LE VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018

À 14h00

À LA MAISON DES ASSOCIATIONS.

Inscrivez vous pour en bénéficier sur place le jour même de la tournée.

Pour plus d'information merci de contacter :

UNITÉ LOCALE D'ARLES - 2 bis Rue Condorcet - 13200 ARLES

tél. : 09.90.96.07.61 ou ul.arles@croix-rouge.fr

Chaque hiver, la grippe saisonnière touche en moyenne 2,5 millions de personnes en France. Afin d'inciter les personnes à risque à se faire vacciner contre la grippe, une nouvelle campagne de vaccination se déroule jusqu'au 31 janvier 2019.



DE NOMBREUX DÉCHETS RESTENT À TRIER

Grâce à la nouvelle consigne de tri «les pots et barquettes dans la poubelle jaune» et à vos gestes de tri, la collecte sélective des déchets a fortement progressé sur le territoire de Sud Rhône Environnement.

Malgré tout, en 2017 (constat fait sur l'année 2017 car les chiffres 2018 ne sont pas complets encore), il restait encore 27 % des déchets de la poubelle grise qui auraient dû être déposés dans une filière spécifique. Ce constat montre que des progrès sont encore à faire en matière de déchet.

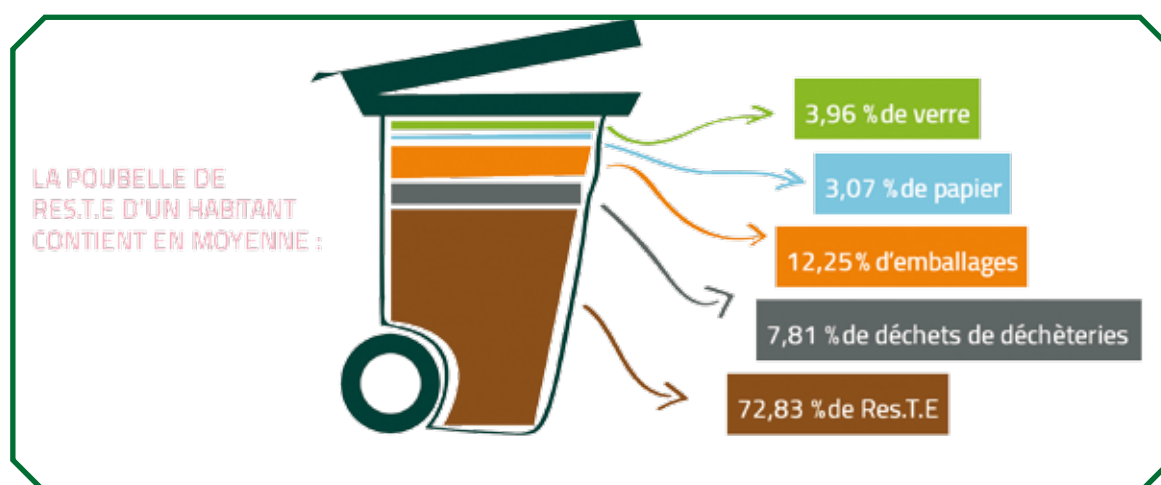
Sur le territoire de Sud Rhône Environnement, l'année

2017 est marquée par différentes tendances.

La baisse de la production d'ordures ménagères collectées en porte-à-porte est un signal positif.

Il en est de même pour la hausse des tonnages collectés en déchèteries qui montre que l'habitude de fréquenter ces sites est acquise.

Toutefois, il est également constaté un essoufflement des gestes de tri, Sud Rhône Environnement rappelle les consignes de tri dans son bulletin trimestriel «La feuille du Tri», mais aussi avec le porte-à-porte effectué par des conseillers du tri.



BÉNÉVOLES DU CCFF DE BOULBON

L'activité des CCFF pour la saison estivale 2018 représente 62 patrouilles de surveillance avec environ 1700km parcourus, un grand merci à tous les volontaires qui donnent de leur temps pour la préservation du patrimoine communal.

Cette année encore, plusieurs nouvelles recrues ont rejoint le comité :

MM. Berlandier Pascal, Roche Jean Louis, Catillon Vincent et Cicarelli Christophe.

Merci pour leur implication.

Si vous souhaitez rejoindre les Comités Communaux de Boulbon, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

Une autre activité des CCFF :

la sécurisation des entrées du village pendant les manifestations et festivités



Au regard du risque feu de forêt, le syndicat de massif de la Montagnette a réalisé une opération de sécurisation du massif forestier. La zone travaillée se situe au nord-ouest du village de Boulbon, entre la piste DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) MO207 dite du Moulin Bonnet et la route départementale 81 à proximité du Grès.

L'opération a consisté à la mise aux normes de la bande débroussaillée de sécurité sur deux fois 25 m de part et d'autre d'une piste existante.

Dans un secteur très mal desservi, ces travaux permettront la mise en sécurité des personnels d'intervention pompiers en cas d'incendie, et faciliteront l'accès aux personnels pour la surveillance : Office National des Forêts, Forestiers Sapeurs (Conseil Départemental des Bouches du Rhône), Comité Communaux Feux de Forêt.

Les travaux ont consisté à réaliser une éclaircie (mise à distance) des arbres, l'élagage des troncs et un débroussaillage, sur une surface de 7,4 ha le long de la voie.

Le plan du massif de la Montagnette, document de gestion de référence en matière de DFCI a identifié, cette zone comme une zone sensible en matière de départs de feu.

Sa situation dans le Massif de la Montagnette en a fait une zone pertinente en matière de travaux à caractère DFCI. Tout départ d'incendie dans cette zone, serait catastrophique pour l'ensemble du massif. Le grand incendie de juillet 1982 dans ce secteur est encore présent dans les esprits.

Au regard de la végétation qui la compose, pinèdes et broussailles, la végétation est particulièrement combustible. Ce secteur se situe, dans la cartographie départementale des aléas feu de forêt, en aléa fort 3, risque le plus élevé.

Une barrière a été posée à l'entrée de cette piste pour en réserver l'accès aux véhicules de services et aux ayants droits. Cette piste est enregistrée sous le numéro HC232 à l'atlas départemental.

Cette opération d'un montant de 13 600 € TTC a fait l'objet d'une subvention de l'Europe au titre du FEADER, de l'Etat, du Conseil Département des Bouches du Rhône et du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur à concurrence de 80 % du montant des travaux, et du SIER* de la Montagnette à concurrence de 20%.

JM Lagarrigue
Office National des Forêts



Assistant Technique du SIER* de la Montagnette

* SIER Syndicat Intercommunal d'Etude et de Réalisation de la Montagnette. Il regroupe les communes de Barbentane, Graveson, Tarascon et Boulbon.

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE

Les inscriptions se font désormais via le portail famille <https://blenfance.berger-levrault.com>

Les identifiants de chaque famille ont été remis par le biais des écoles. Si vous n'avez pas eu les vôtres, veuillez contacter la Mairie.

Les inscriptions se font désormais au mois : vous devez inscrire votre enfant avant le 20 du mois pour le mois suivant (exemple : vous avez jusqu'au 20 décembre pour inscrire votre enfant pour le mois de janvier).

Par délibération du 3 décembre 2018, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le prix du repas à 3.70€.

IL A ÉTÉ INSTAURÉ UN TARIF MAJORÉ À 5.00€ POUR LES INSCRIPTIONS HORS DÉLAI ET LES EXCEPTIONS.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser en Mairie



ÉCOLE MATERNELLE DES TILLEULS

Et voilà !
Ca y est !
On a déménagé !
Laissant l'ancienne école,
Et prenant possession de la nouvelle !



Les enfants et nous tous adultes avons dit au-revoir à notre petite école de la rue de l'Enclos. Nous y laissons bien des souvenirs.



La rentrée de septembre s'est donc déroulée dans la nouvelle école maternelle, rue des Saules. Nous bénéficions, grâce à cette ouverture d'école, de matériel neuf : meubles, jeux, qui viennent s'ajouter à ceux que nous avons déjà et vont enrichir les possibilités de travail avec les enfants.

Pour tout cela, nous tenons à remercier la municipalité

Les enfants et nous tous adultes mettrons notre énergie à donner vie à cette nouvelle école, à la rendre accueillante et chaleureuse.

Les enfants sont, cette année, au nombre de 48 :

- 23 en PS/MS dans la classe du directeur M. Didier Aussourd
- 25 en MS/GS dans la classe de Mme Geneviève Boineau

Ils sont tous deux aidés par Mme Pascale Bernard chez les MS/GS et par Mmes Muriel Marco et Anne-Laure Becciu chez les PS/MS. Nous les remercions également pour leur efficacité et leur présence chaleureuse.

Comme tous les ans, nous prévoyons des activités tout au long de l'année scolaire :

- en partenariat avec l'ACCM, les enfants vont aborder le monde de la musique en chantant et les grands vont apprendre les rudiments de la flûte traversière
- des sorties, la fête de Noël,
- une expo-vente de livres en novembre,....

Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal pour vous raconter la suite !

NOËL DES ÉCOLES



MARDI 18 DÉCEMBRE 2018 À 10H00

Spectacle pour les enfants

à la salle Jacques Buravand

«YES FUTUR» L'ÉCOLOGIE PAR LES MARIONNETTES

Au fil de l'histoire, les personnages distillent des conseils pleins de bon sens qui permettent aux enfants d'assimiler les principes de base de l'écologie : du tri sélectif à la nourriture locale en passant par la chasse au gaspillage...

VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018

REPAS DE NOËL A LA CANTINE...

**... SUIVI DE L'ARBRE DE NOËL
À LA SALLE J. BURAVAND**



RÉTROSPECTIVE 2ÈME SEMESTRE 2018

FÊTE DE LA MUSIQUE

JEUDI 21 JUIN «CAFÉ DU COMMERCE» - 20H00



Animée par
Boulbon Animation Culture

Cette année encore beaucoup de monde pour cette fête de la musique.

Une soirée très réussie grâce au talent et au dynamisme des membres de BAC.



FESTIVAL D'AVIGNON : Ahmed revient - Texte Alain Badiou - Mise en scène Didier Galas

JEUDI 12 JUILLET - 20H30 - SALLE J. BURAVAND

Depuis 5 ans maintenant, Boulbon bénéficie d'un spectacle du Festival d'Avignon, une magnifique opportunité pour le village de pouvoir assister à des spectacles de grande qualité.

Cette année encore «Ahmed revient» a séduit le public très nombreux (130 personnes) par son texte sous forme de fable philosophique contre le racisme, les exclusions et l'obscurantisme. Une très belle performance de l'acteur, seul en scène derrière son masque de Scapin.



LES NOCTURNES CRÉATIVES

Vendredi 20 juillet de 18H00 à 23H00 - Place Gilles Léontin

Une soirée particulièrement réussie avec tous les artisans et artistes boulbonnais. Un public venu très nombreux pour admirer les talents de notre village.

Ainsi vous avez pu découvrir, qu'ils soient amateurs ou professionnels,

des créateurs de bijoux, des couturières, des sculpteurs sur bois, sur pierre, du scrapbooking, broderie, patchwork.... et des artistes peintres.

Une très belle soirée avec un repas animé par le groupe de musique «Ostende» sur la célèbre place devant le Café du Commerce.



AGNÈS PASZEK : ou l'art singulier

EXPOSITION d'Agnès Paszek du 6 AU 18 JUILLET

- Espace Culturel Sainte-Anne -

Pour cette exposition, l'artiste a présenté deux facettes de son travail. D'une part la photographie et d'autre part la singularité de ses productions plastiques.

Un mélange déconcertant et déroutant pour une exposition étrange et fascinante, aux couleurs splendides, évoquant parfois l'art mexicain avec ses petits objets, os, bouts de bois peints, laqués, parés comme des bijoux.



RÉTROSPECTIVE 2ÈME SEMESTRE 2018

SALON DU LIVRE «AUX FLOTS DES MOTS»

Dimanche 30 septembre - Place Gilles Léontin - de 13H30 à 18H00

Une journée entre soleil et nuages, placée sous le signe de l'art sous toutes ses formes, littérature, théâtre de marionnettes, modelage de dragons à l'argile, bande dessinée, calligraphie médiévale.

Les enfants et les adultes ne se sont pas trompés en prenant d'assaut les différents ateliers qui ont jalonné l'après-midi littéraire.

30 auteurs et illustrateurs ont participé à ce 4ème salon du livre jeunesse et généraliste et ont pu rencontrer un public encore un peu timide.

Sans oublier Noisette, la petite ânesse de Valérie Buravand qui était venue à la rencontre des tout-petits pour leur plus grand bonheur.



ILS AVAIENT 20 ANS.... IL Y A 100 ANS

Le récit poignant d'un poilu :

Une commémoration de l'armistice de 1918 avec Claude Limberton. Mise en scène par Florence Kleinbort
Dimanche 21 octobre 2018 - Salle J. Buravand

Précipité dans l'enfer des tranchées, de son départ au front à son retour dans sa Provence natale, le soldat MARTEAU Etienne s'accroche à la vie dans cet univers de terreur. Des scènes émouvantes et un texte dépouillé donnaient une touche de vérité dans une mise en scène sobre et touchante.



Marché de Noël

15 & 16 Décembre

Un week-end animé par les commerçants du village qui nous proposaient des stands divers et variés : ARTISANAT, DÉCORATION, PRODUITS GOURMANDS, FERME VIVANTE, EXPOSITIONS PHOTOS, TRANSHUMANCE, PROMENADE EN CALÈCHE AVEC LE PÈRE NOËL, VIN CHAUD, NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS...

POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER SUR PLACE DANS LES STANDS OU AU CAFÉ DU COMMERCE.

ET... Des chants de Noël par les enfants des écoles de Boulbon



SEE BURAVAND
FIOUL DOMESTIQUE - GASOIL
LUBRIFIANTS - DEPOT PRIMAGAZ
TEL 04 90 43 95 34
 1 bis, chemin de la Lône
 13150 BOULBON

PRIMAGAZ

IGOL



Alimentation générale, libre-service,
 produits régionaux
 Tous les vendredis matins poissons frais

Utile

CARTE BLEUE

Ticket Restaurant

Livraison à domicile

Tél : 04 90 43 95 81
 Place Victor Barberin - 13150 BOULBON

AMT Formations
DRAT Formations

CONDUITE D'ENGINS & CACES
 ENGINS BTP R.372M - CHARIOT ÉLEVATEUR R.389 - PEMP R.386 -
 GRUE MOBILE R.383M - GRUE AUXILIAIRE R.390
 PONT ROULANT - EPI - ÉCHAFAUDAGE - HABILITATIONS ÉLECTRIQUES
 SST - INCENDIE - INFORMATIQUE - MANAGEMENT

Tél. 04.66.59.49.67 MOBILE : 06.12.91.73.53 Tél. 04.90.91.03.22
 amt.formations@hotmail.fr Fax : 04.90.47.60.17 dratformations@hotmail.com
 2, RUE DIDEROT - 30300 BRAUCAIRE DRAILLE ST GEORGES - 13150 TARASCON

PIZZA À EMPORTER
AU FEU DE BOIS
04.90.18.29.16
OUVERT LE SOIR
DU MARDI AU DIMANCHE
 Chaque soir 3 nouvelles pizzas élaborées

Pizzeria Maffei
 Chez Lucie

18, Rue de l'Église - 13150 BOULBON

GGC LOCATION.com

ZA du Colombier - 106, rue des Oliviers - 13150 BOULBON - Tél 04.90.49.75.34

MOINE MENUISERIE

Aluclap - 30300 VALLABREGUES

ZA le Colombier - 13150 BOULBON - Tél. 04 90 43 95 60 Fax 04 90 43 92 53
 www.moine-menuiserie.com - moine-menuiserie@wanadoo.fr

Restaurant L'Oranger
 restaurantl'oranger.com

3 rue de l'Hôtel de Ville
 BOULBON
 04 90 97 23 85
 06 86 96 27 84

SARL Pierre MERCIER
 Travaux mini-pelle/tracto-pelle
 Chemin du Pigeonnier
 13150 BOULBON
 06.22.20.79.65
 eurlmercierpierre@gmail.com



CAFÉ & RESTAURANT OUVERT TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

CAFE DU COMMERCE
 BOULBON
 04.90.43.99.65
 CHEZ EMMANUELLE & LILIAN
 10 PLACE GILLES LÉONTIN 13150 BOULBON

MJ AUTO SERVICE
 Michel RICHAUD & Jérôme TERRISSE
SARL SOLLUNA

7 route de Mézoargues
 30300 VALLABREGUES
 mjautoservice@orange.fr

Tél : 04 66 59 20 22
 Fax: 04 66 59 55 27

STATION SERVICE 24h/24 et 7/7 - MÉCANIQUE AUTOMOBILE



Jean-Raymond Bernadicou
 Boulangerie-Pâtisserie

banette

3 Place Victor Barberin
 13150 Boulbon -Tél. 04 90 43 95 82

La Fourmie de Boulbon

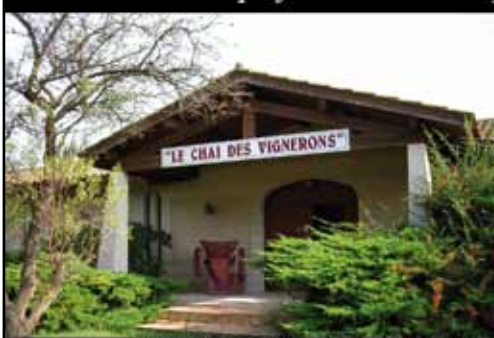
PUDDU Bâtiments
 Maçonnerie Plâtrerie
 Placoplâtre

TÉL : 06.17.01.74.97
 BUREAU : 06.12.80.04.95
 olivierpuddu@sfr.fr
 5416 Rte d'Avignon Cd 35
 13150 Boulbon

Le Chai des Vignerons Dionysos
 Vente de vin aux professionnels et aux particuliers

M. Philippe Daguerre (certifié d'œnologie) et M. David Second seront heureux de vous accueillir toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h

CDV Dionysos - ZAC Le Colombier - 13150 Boulbon
 Tél. 04 90 43 90 99 - Mail : contact@cdv-dionysos.com - Web : www.cdv-dionysos.com



SPECTACLE DE MARIONNETTES

LÉONARD AU PAYS DE LA LUNE : Un conte visuel et musical dès 18 mois.

Présenté par la Cie CROQUETI - AUTEUR ET MISE EN SCÈNE : SARA FORMOSA

DIMANCHE 27 JANVIER 2019 à 16H30 - SALLE J. BURAVAND - ENTRÉE LIBRE -

«Assoupi sur la Lune sommeille Léonard, un gros gourmand qui grignote des bouts de lune.

Une fois tout avalé, un croissant s'est formé, le voilà donc contraint de s'en aller.

S'entame alors un étrange voyage entre nuages et terre, une douce dégringolade à la rencontre des éléments qui nous entourent et de personnages loufoques...

Une échappée entre rêve et réalité, pendant laquelle Léonard va tout faire pour retourner sur ce bel astre rond...»

Aux frontières de la magie, Léonard entraîne petits et grands dans un monde en «apesanteur»... Un univers proche du rêve où poésie et douceur créent un moment délicat et confiné au milieu des étoiles.



ALEX AU PAYS DES POUBELLES

DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019 à 15H00 - SALLE J. BURAVAND

Ateliers ludiques, suivi le mardi par un spectacle à ARLES

EN PARTENARIAT AVEC LE Théâtre d'ARLES

Qu'arrive-t-il aux petites filles trop gâtées qui jettent à la poubelle la peluche toute neuve qui n'est pas à leur goût? Elles pourraient bien, comme Alex, se réveiller au Pays des Poubelles, où une montagne de déchets et d'objets perdus fait figure d'horizon.

Danse, human beat box, vidéo, manipulation d'objets, la pièce ne se donne aucune frontière disciplinaire et prend un joyeux tour de comédie musicale bigarrée. Sous ses airs ludiques, Alex au pays des poubelles met à jour les monstruosité d'une société de l'excès et du jetable.



EXPOSITION : «ART INTUITIF»

Marianne TATAR : peinture intuitive -

M. Grine : sculpteur et peintre

CENTRE CULTUREL STE ANNE

du 22 au 31 MARS 2019



Marianne Tatar s'adonne à la peinture intuitive, dont la musique est un guide inspirant des images oniriques, des voyages passionnés qui emportent l'âme aux sources même de la créativité.

Atelier «initiation à la peinture intuitive», le samedi 30 mars de 14h à 17h sur le lieu de l'exposition.



AU VILLAGE CE SOIR : FLORILÈGE MUSICAL

SAMEDI 27 AVRIL 2019 - 20H00 - CENTRE CULTUREL STE ANNE

Thérèse Depétris et Richard Saroli proposent pour cette soirée Florilège, un extrait de leur répertoire.

Son originalité vient de ce qu'il est constitué à la fois de chansons, de poésie et de piano classique, puisque aussi bien Brassens, Reggiani, Ferré, Vian, Villon, Baudelaire, Apollinaire, Satie, Debussy... composent cette mosaïque colorée.



Le conservatoire de musique du pays d'Arles a proposé sa « rentrée en musique »
le 4 septembre dernier.

Des interventions musicales ont été organisées dans un établissement scolaire des 11 communes sur lesquelles le conservatoire va développer des projets éducatifs durant l'année scolaire 2018/2019.

A BOULBON, c'est le projet «un orchestre flûtes traversières à l'école en maternelle » qui a été présenté le mardi 4 septembre avec Anne Giordano flûtes traversières et Marc Fenech guitare.

Ces interventions ont été menées par des enseignants du conservatoire ou des artistes en résidence. Chacune s'est structurée autour de la présentation du projet qui sera conduit dans l'établissement durant l'année scolaire et d'un moment musical interprété par les enseignants ou/et les artistes ou/et les enfants impliqués dans ce projet.

Cette année encore cette opération s'est révélée très pertinente. Nous retiendrons particulièrement :

- » L'accueil très favorable et parfois enthousiaste que nous ont réservé les équipes pédagogiques et les élèves des établissements visités.
- » L'écoute attentive et l'élan participatif des enfants
- » L'implication des enseignants du conservatoire, la démonstration de leur potentiel artistique et la qualité de l'équipe d'intervention en milieu scolaire.
- » Une opportunité exceptionnelle de valoriser les projets musicaux qui vont se dérouler durant l'année scolaire, de mobiliser l'ensemble des acteurs dès le premier jour de classe et de créer une forte dynamique.
- » De manière générale, « la rentrée en musique » est une belle occasion pour illustrer le rayonnement inter-communal du conservatoire, son ancrage territorial et valoriser le partenariat avec l'Education Nationale, la communauté éducative et les communes du pays d'Arles.
- » C'est enfin, l'occasion d'offrir à un nombre important d'enfants et d'adolescents de notre territoire la possibilité de développer leur appétence pour une pratique musicale, de leur permettre la rencontre d'artistes et de la musique vivante, d'inciter les familles à s'intéresser à l'offre musicale que propose le conservatoire.

Au vu de l'excellent accueil réservé aux différentes interventions par les enfants et leurs familles, et de la motivation des équipes pédagogiques, cette manifestation a désormais sa place dans le calendrier de la vie musicale de notre territoire.



MUSIQUES EN BALADE 2018

La 5ème édition de «Musiques en balade», proposée par le conservatoire de musique, s'est ouverte le 14 septembre à Tarascon. Avec un public en constante augmentation, l'événement est devenu en quelques années un rendez-vous attendu par les amateurs de musique et du patrimoine de notre territoire.

«Musique en balade» qui a vocation à valoriser les lieux exceptionnels et les musiciens de notre aire de rayonnement, proposait 20 concerts dont l'entrée était libre et gratuite. L'édition 2018 a permis comme chaque année d'approfondir des partenariats engagés, notamment avec les musées, l'association Sarabande, le Lions Club ou le Parc Régional de Camargue.

A BOULBON, c'est à la Chapelle Sainte-Anne et dans le cadre des «Journées du Patrimoine» le 16 septembre que les ateliers de chant traditionnel du conservatoire de musique, sous la houlette d'Henri Maquet, vous ont proposé une restitution du travail entrepris durant l'année lors de ce concert unique.



Zoom sur



L'Habitat, pierre angulaire de la politique ACCM

Dans le cadre d'une tribune publiée périodiquement dans les revues municipales du territoire d'Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), dont l'Infos Saint-Martin, Claude Vulpian, Président de la communauté d'agglomération, s'exprime sur la politique Habitat.

L'accès au logement comme l'accès à l'emploi sont des besoins fondamentaux, qu'ACCM a toujours souhaité accompagner de façon volontariste. En conséquence, d'importants moyens financiers et humains sont déployés pour répondre à cet enjeu prioritaire. C'est ainsi qu'ACCM intervient sur divers champs du secteur Habitat et soutient différents bénéficiaires. L'un des champs majeurs concerne le parc public. L'actuel 2^e programme local de l'habitat (PLH) 2017-2022, dans lequel est engagé ACCM, en est une parfaite illustration. Dans ce cadre, en 2017, ce sont par exemple plus de 353 000 € de subventions qui ont été alloués, ce qui représente 79 créations de logements sociaux sur cette année. Entre 2008 (date du 1^{er} PLH) et 2017, ACCM aura contribué sur son budget propre à accroître le parc public locatif de 1 364 logements, contribution pour partie soutenue par les dotations de l'Etat. En parallèle, une politique de réhabilitation des logements du parc public est aussi menée. En 2017, le financement de



"Entre 2008 et 2017, ce sont 1 663 logements locatifs publics qui ont pu être réhabilités grâce au soutien financier d'ACCM"

ces opérations s'est élevé à 295 000 €. Et, entre 2008 et 2017, ce sont 1 663 logements locatifs publics qui ont pu être réhabilités grâce au soutien financier d'ACCM.

Un autre axe, sur lequel ACCM entend être exemplaire, c'est le parc privé. En effet, notre territoire est riche d'un patrimoine architectural et naturel qui oblige à maîtriser et encadrer le foncier. La réhabilitation des logements privés, notamment en centre ancien, est un moyen de préserver et valoriser ce patrimoine.

Au total, 97 logements privés ont ainsi été réhabilités grâce aux subventions ACCM en 2017, alors que l'Etat proposait un objectif de 86 logements. Les aides ACCM cumulées aux aides de l'ANAH correspondent à une enveloppe budgétaire de plus d'1,5 millions d'euros par an. A travers ce dispositif, ACCM a mis un point d'honneur à accompagner des projets de réhabilitation pérenne et durable, y compris en termes de performance énergétique.

Sur l'habitat, les prochains défis sont nombreux mais, sur notre territoire, le droit à l'accès au logement pour tous et la qualité de l'offre resteront une priorité.

TAXE DE SÉJOUR COMMUNAUTAIRE

Fin septembre, le Conseil Communautaire ACCM a voté l'instauration d'une taxe de séjour à l'échelle intercommunale. Cette taxe, à la seule charge des touristes, est économiquement neutre pour les hébergeurs. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2019, elle sera collectée sur les communes de Boulbon, Saint-Pierre de Mézoargues, Saint-Martin-de-Crau et Tarascon.

Conformément à la loi, cette taxe vise à développer le tourisme et l'attractivité du territoire. Elle permettra plus particulièrement de contribuer au financement du développement touristique local et d'accroître les services en termes de promotion touristique, d'accueil, d'actions marketing. L'objectif commun à toutes ses actions étant d'augmenter la fréquentation touristique.

Pour tout complément d'information, un service dédié est à votre entière disposition.

Service Taxe de séjour ACCM : 04 90 91 03 52

BILAN MORAL 2018

L'actualité environnementale et de développement durable a été particulièrement riche cette année 2018. Satisfaction ou pas ? Au regard du dernier rapport du GIEC* concernant l'accélération du réchauffement climatique et ses effets sur nos écosystèmes et notre organisation économique et sociale, on ne peut se satisfaire. La tâche est encore immense ... à toutes les échelles ! L'action associative inscrite dans une dynamique territoriale et nationale est indispensable pour accompagner les différents publics à mieux comprendre et à agir face aux enjeux colossaux qui se posent à notre société aujourd'hui et au regard de l'évolution singulière du climat global pointée chaque année par la communauté scientifique. Mais cela est loin de suffire sans des prises de responsabilités concrètes au quotidien sur le plan individuel et collectif.

Formation, éducation, sensibilisation des jeunes générations restent au cœur de l'action d'arts de vivre pour les préparer au mieux aux nouvelles exigences socio-économiques qu'imposent et imposeront les conséquences du changement climatique. Pour ce faire, l'association travaille toujours en partenariat avec de multiples acteurs (institutions, fondations, réseaux d'acteurs associatifs) et auto-finance plusieurs types de projets comme le verger patrimonial éducatif dont la création avait débuté fin 2014.

Cette année encore, au cœur du verger, de nombreux élèves ont pu bénéficier des animations proposées afin de les sensibiliser aux productions locales et de saison, aux réservoirs biologiques dans un espace cultivé, aux ressources nécessaires pour produire notre alimentation, aux rôles des pollinisateurs pour la production fruitière... Les ateliers ont été conçus de manière à s'intégrer dans les référentiels de l'Education nationale. Ils s'appuient sur différentes ressources développées et financées par l'association (création de « cahiers d'investigation », mobilisation de ressources pédagogiques et scientifiques...). Quelque soit le niveau, les élèves sont très investis dans tout ce qui a été proposé. Ils nous le font d'ailleurs savoir par des témoignages particulièrement enthousiastes et chaleureux qui nous encouragent à poursuivre. Les thématiques abordées cette année ont été les suivantes : découverte du cycle de vie de l'arbre fruitier (saisons), critères de reconnaissance d'un arbre fruitier, diagnostic des fleurs, découverte des grandes familles fruitières, cycle de vie des abeilles (ruche pédagogique), construction d'abris pour les abeilles sauvages (hôtel à insectes de la CNR), chasse à la « petite bête » et critères de reconnaissance, rôles des auxiliaires dans un espace cultivé, découverte et reconnaissance des oiseaux au jardin ...

Au sein du verger, nous encadrons également les élèves de 3ème SEGPA pour des chantiers participatifs et dans un but de professionnalisation. Les élèves du lycée agricole de Saint-Rémy de Provence sont également investis dans le cadre de leur parcours professionnel par le biais d'ateliers spécifiques permettant de mettre en pratique leurs cours en agro-écologie. Le verger est toujours une plate forme expérimentale et d'observations scientifiques avec la mise en oeuvre de divers protocoles scientifiques, notamment pour le Musée National d'Histoire Naturelle de Paris.

Enfin comme chaque année, l'association a proposé pour le grand public un programme de conférences et de sorties à la découverte du territoire. Le programme 2019 est consultable sur le site web de la mairie ou par voie d'affichage dans le village. Les inscriptions se font par simple e-mail à a2v@voluance.org. Nous vous souhaitons une heureuse année 2019 ponctuée d'actions personnelles fortes en faveur de notre planète qui nous rend tant de services !

*GIEC : Groupe international d'experts et de scientifiques travaillant sur le climat.



Tél. : 06.76.44.67.28
Hôtel de Ville - Place Victor
Barberin - 13150 BOULBON



CLUB DE LA MONTAGNETTE

Les membres du «Club de la Montagnette» ont repris leurs activités début septembre par une journée Petit déjeuner - Paëlla sous les ombrages du Parc Prosper GILLES. L'atelier de «peinture» se tient tous les mardis matin et un atelier de «patchwork» vient de débuter tous les jeudis matin.

Une sortie journée a permis aux adhérents de découvrir la «Camargue au fil de l'eau» ainsi que la ville d'Aigues Mortes.

Les adhérents se retrouvent toujours tous les mardis et jeudis après-midi pour leurs jeux divers, leurs lotos et concours de belote.

Le 14 décembre repas traditionnel de Noël à la salle Jacques BURAVAND où le Club fêtera ses 40 ans d'existence.

**Vous qui êtes à la retraite,
venez nous rejoindre et
participer à toutes nos activités.**



A tous Joyeux Noël et Bonne Année 2019.

LA BOULE BOULBONNAISE

L'année 2018 s'est avérée très contrastée et ce sur plusieurs plans.

En effet si le nombre de licenciés est quasi stable, le nombre de sociétaires s'est considérablement réduit. Autre point préoccupant les concours familiaux du vendredi soir n'ont quasiment pas pu se dérouler par manque de participants.

Il n'en reste pas moins que le calendrier comportant une trentaine de manifestations avec en points d'orgue, le Challenge Inter Sociétaires Pierre BECCIU, 18 joueuses et joueurs, remporté par Eric GILLES et le souvenir Paul TEISSEDE, concours officiel, ont attiré 26 équipes.

Les déjeuners précédant chaque manche du challenge ont affiché un nombre stable de participants. Cependant au vu de l'incertitude sur le nombre de convives, la gestion pour les cuisinières et cuisiniers bénévoles s'avère difficile, il est donc envisagé d'en modifier la forme pour en diminuer les coûts.

Un point très positif pour conclure ce bref exposé, le concours organisé le 22 septembre dernier à Boulbon dit «Journée de l'Amitié» a non seulement attiré nombre de joueurs mais également de convives au repas couronnant la journée. Cette année pour la première fois les boulistes de Barbantane sont venus rejoindre les Vallabréguants et les Boulbonnais. Initiative à renouveler voire à amplifier sûrement.

Comme vous pouvez le constater un certain nombre de questions se posent pour assurer la pérennité de la pétanque et du jeu provençal à Boulbon.

Avec la subvention municipale la Boule Boulbonnaise est le bien de toutes et de tous, il apparaît comme évident que toutes questions ou idées visant à promouvoir ou défendre cette tradition provençale sont les bienvenues. Vous êtes donc toutes et tous conviés à notre assemblée générale qui se tiendra en janvier 2019. La date vous sera communiquée prochainement.

Merci à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, aux services techniques et au personnel de la mairie pour leur aide.

Merci également au Café du Commerce, siège de notre association, pour son accueil et son aide tout au long de la saison.

Tout le bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Le Président : Alain KOEHLER

**LA BOULE
BOULBONNAISE
CAFÉ DU COMMERCE
PLACE GILLES LÉONTIN
13150 BOULBON**



DANSE TA VIE

Les cours de DANSE TA VIE dispensés par notre professeur Isabelle DELAYE ont repris dans la bonne humeur et la convivialité le 6 Septembre 2018.

Cette année, le cours de Rock débutant a attiré de nombreux et nouveaux adhérents.

Vous pouvez encore nous rejoindre début Janvier pour les cours trimestriels de Tango et Paso doble et danses en ligne.

Cours les jeudis la salle J. Buravand :

Débutants : 18h30 - Danses de salon /
19h30 - Danses en ligne

Avancés : 19H30 - Salsa, Bachata,
Tango / 20h30 - Rock



Renseignements : CLAUDE GANGA au 04 90 43 88 32 ou 06 36 66 56 26

**SOIRÉES DANSANTES LE : 10 janvier pour la galette des rois
17 février pour notre après midi dansant de la St Valentin
27 juin soirée de fin d'année**

GYM VOLONTAIRE

Et voici une nouvelle saison sportive qui a très bien commencé avec de nouvelles recrues accueillies avec grand plaisir. Le club compte actuellement une quarantaine d'adhérents.

Eliane et Valérie, nos animatrices sympathiques et dynamiques nous dispensent comme toujours, des cours variés et toniques dans la bonne humeur et la convivialité.

Parmi les nombreuses activités, nous pouvons citer : renforcement musculaire et assouplissements, cardio, steps, pound (baguettes), fitball, élastiques, ballons... N'hésitez pas à venir essayer, les cours sont ouverts à tous.

Le nouveau bureau élu en juin a succédé à l'ancien que nous remercions pour son travail et son engagement. Le club de gymnastique volontaire souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et à l'année prochaine.



**Cours de gym
lundi et mercredi 18h30-19h30
le vendredi 8h45-9h45.**

**Acti'marche le mardi 14h à 15h
Marche le jeudi de 14h à 16h**



AIDE A DOMICILE

L'ADMR, association d'aide à la personne est présente sur la commune de Boulbon depuis maintenant de nombreuses années.

L'ADMR a pour rôle essentiel d'assurer le maintien à domicile des plus âgés, les « aînés » ou des personnes handicapées, mais aussi des familles, apportant une aide indispensable dans les gestes de la vie quotidienne, l'entretien du cadre de vie, préparation des repas, courses mais aussi une présence et un soutien moral, une vigilance.

Ces interventions effectuées par l'équipe d'aides à domicile ont lieu généralement dans le cadre de prises en charge (par les caisses de retraite ou le Conseil Départemental)

L'ADMR peut également être amenée à seconder les familles (grossesses, naissance, garde d'enfants)

Nos services offrent aussi une aide ponctuelle, souvent en sortie d'hospitalisation, par le biais des mutuelles.

Actuellement sur la commune de Boulbon, l'ADMR assure un emploi stable et valorisant à 7 aides à domicile. Elles assurent tous les mois plus de 500 h d'intervention auprès d'au moins 25 bénéficiaires.

Toutes ces interventions sont assurées par une équipe compétente, dynamique, attentive et humaine

L'ADMR c'est aussi des bénévoles, généreux de leur temps, et convaincus de solidarité. A Boulbon, une petite équipe a déjà accepté de nous rejoindre.

A partir du 1er janvier 2019, la municipalité mettra à notre disposition un nouveau bureau, dans les locaux de la mairie, afin d'y effectuer les permanences, tous les jeudis matin de 8h à 12 h.

Nous sommes donc à votre disposition pour trouver avec vous des possibilités pour répondre à vos besoins.

Pour nous joindre vous pouvez contacter le 04.90.91.18.71 et également
06.14.33.07.34 (Marie-Jo BODINIER) ou 06.51.12.10.66 (Virginie GAILLARD)



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Boulbon a clôturé son exercice 2017/2018 le 21 septembre dernier lors de son Assemblée Générale annuelle avec un bénéfice financier de 9200 euros et un bilan moral très positif.

Elle remercie chaleureusement pour cela, la Mairie de Boulbon et ses représentants ainsi que son personnel municipal pour leur soutien et leur disponibilité, les artisans et commerçants du village pour leurs dons et pour toutes les facilités consenties lors des achats, les anciens parents d'élèves et amis pour leur participation ponctuelle à nos événements et bien sûr tous les parents bénévoles pour leur dévouement tout au long de cette année.

La majorité des membres 2017/2018 ainsi que de nouveaux venus se sont engagés pour un an lors de cette assemblée avec un objectif clair pour l'année scolaire 2018/2019 : Faire au moins aussi bien que les années précédentes!

Et sous réserve d'un nombre de bénévoles et de participants suffisants, l'année 2018 se terminera, pour notre association, avec l'organisation du Loto des Ecoles le samedi 17 novembre, un Vide Ta Chambre le dimanche 25 novembre et les Photos de Noël.

Dans la perspective de ces nouveaux moments à partager ensemble, tous les membres de l'A.P.E. vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2019.



Pour nous contacter - Tel : 07 68 83 0131 ou
ape-boulbon@live.fr

Suivez notre actualité sur Facebook :
<https://fr-fr.facebook.com/ape.deboulbon>

LA PAVANE DU ROY

La Pavane du Roy donne trois concerts dans la Drôme

L'ensemble de musique ancienne La Pavane du Roy, basé à Boulbon, donne son dernier concert de la saison 2018 à Donzère, le 19 octobre. Il aura été précédé par un concert à Manas puis un concert dans la magnifique petite église de Saint-Jean-de-Crupies, nichée dans les collines drômoises (photo).

Depuis plusieurs années La Pavane du Roy tisse d'étroites relations avec les associations de sauvegarde du patrimoine. Ces dernières organisent les concerts dans leurs églises ou leurs chapelles, superbes écrins qui s'accordent parfaitement avec le répertoire de La Pavane du Roy.



Habillés en costumes d'époque, les instrumentistes font revivre les musiques de la Renaissance (16e siècle) et du Baroque (17e et début 18e siècle). Cela permet souvent de faire découvrir à un large public des instruments comme la viole de gambe, le cornet à bouquin ou la flûte à bec.

GRATIE D'AMORE

Bals, spectacles, rencontres, fêtes ...

L'année 2018 a été un véritable feu d'artifice !

2019 ne devrait pas être en reste, car nous travaillons actuellement à une nouvelle création, plus intemporelle, et en association avec des amis artistes d'univers différents.

C'est à Boulbon qu'aura lieu la première mondiale ! Nous vous donnons donc rendez-vous au deuxième trimestre 2019 pour cette belle découverte !

D'ici-là nous souhaitons que ce «bout d'an» vous soit doux et l'année prochaine une suite de merveilles et de bonheur !



BOULBON CHÂTEAU PASSION

Une première année pour poser les fondations

L'Association Boulbon Château Passion a été fondée il y a un an pour accompagner le propriétaire en ce qui concerne la sauvegarde, la mise en valeur et l'ouverture future au public du monument – pour les Boulbonnais, les touristes, les curieux, tous ceux qui voient le château chaque jour comme ceux qui le découvrent sur la route.

L'association termine sa première année d'existence avec une quarantaine de membres et plusieurs actions, pas toujours très visibles, largement entamées. Au-delà des procédures d'enregistrement officiel des statuts et de l'ouverture d'un compte en banque, des outils numériques ont été récupérés, mis à jour, développés : un site Internet, une page Facebook, un compte Instagram, une page sur helloasso pour permettre l'adhésion en ligne.

Une réunion publique a été organisée en mai afin de présenter les travaux de l'équipe constitutive du bureau. Deux questions se posaient en particulier, celle des dons de particuliers et celle de la procédure pour l'ouverture au public. Plusieurs visites ont eu lieu pendant l'année, avec le maire de Boulbon, des responsables pompiers, et finalement un organisme certifié a été choisi, Sud Est Prévention.

Cet organisme accompagnera l'association et le propriétaire dans la procédure pour l'ouverture au public progressive du château par tranches, au fur et à mesure des travaux de sécurisation, en veillant au respect des normes diverses qui s'imposent à un « établissement de plein air ».

Les travaux de relèvement des murets sur la première terrasse ont commencé avant et après l'été, en évitant les trop grosses chaleurs. Le



projet de changement complet de l'éclairage du château, pour le rendre plus efficace, plus sûr et moins onéreux, a également avancé.

Une visite du château réservée aux membres de l'association et leurs proches a eu lieu mi-juin, et a permis à certains de visiter le château jusqu'au donjon, ce qu'ils n'avaient jamais fait ou pas depuis très longtemps... Le château a également été ouvert au public lors des Journées européennes du patrimoine, mi-septembre, pour accueillir les groupes visitant le village ou la montagne, ainsi que les particuliers intéressés.

Enfin, en ce qui concerne les dons des particuliers, étant donné le caractère privé de la propriété du château, il apparaît nécessaire de mettre en place une convention avec une fondation reconnue par le Ministère de la Culture afin de certifier l'usage des fonds et le respect des objectifs d'ouverture au public, ce qui devrait être fait avant la fin 2018.

Bref, une année bien remplie même si toutes les actions ne sont pas forcément très visibles du public. Si tout se passe comme prévu, la première terrasse devrait être ouverte au public pour l'été 2019.

<http://chateauboulbon.fr>



Les quatre propositions de cette année ont puisé dans le thème de « l'eau » source de plaisir ou de nuisance, rare ou envahissante, élément prédominant dans l'art, symbole universel, elle est avant tout un bien commun, indispensable à la vie.

En mai à l'Espace Sainte Anne, nous avons invité l'artiste peintre David Tresmontant à exposer son travail sur l'eau. Il nous proposait également de réaliser, en atelier, une longue fresque représentant un paysage aquatique : six peintres occasionnels et deux classes de l'école des Saules ont participé à sa réalisation. Cette fresque de 12 mètres était exposée en octobre à l'Espace Sainte-Anne et trouvera peut-être sa place dans la nouvelle école maternelle.

La soirée « ciné-desserts » le 1er septembre sur le parvis de Sainte Anne a fait le plein. Deux films étaient au programme : l'archive INA de 1976, « Le sourcier de Boulbon » en la personne de Joseph Moureau accompagné du tout jeune Gérard Buravand. On y voit le conseil municipal de l'époque et de croustillantes scènes au café, un vrai régal.

En deuxième partie « l'effet aquatique » de Solveig Anspach, petit bijou de drôlerie et de tendresse, plonge les spectateurs dans une piscine jusqu'aux sources chaudes islandaises.

Les 6 et 7 octobre « Les journées de l'eau » se sont déroulées sous le soleil.

À l'Espace Sainte Anne l'exposition collective réunissaient Jean Arène, David Tresmontant, Nathalie Guen, Georges Stolf, Gabriel Bonin, Gilles Magnin et tous les artistes occasionnels, du village et d'ailleurs, que nous remercions vivement.

Comme d'habitude des visites de l'exposition étaient organisées avec les écoles.

Le samedi à 17h autour du bassin aménagé place Gilles Léontin, un large public était venu, avec son parapluie, participer au tournage du clip « les parapluies de Boulbon ». Une surprise les attendait : le fulgurant spectacle de Barbara Probst, véritable clown acrobate, qui a ravi petits et grands avec sa baignoire de luxe pleine d'eau savonneuse.

Le remplissage du bassin par les sapeurs-pompiers de la montagne et la pluie, envoyée par les CCFF, ont permis ensuite le tournage dans les conditions idéales, merci à eux.

Une vingtaine de danseurs avaient préparé une chorégraphie sous la direction d'Irene Panizzi. Leur performance impeccable, reprise plusieurs fois pour les caméras, fut très appréciée. La deuxième partie a rassemblé tous les volontaires,

sous leur parapluie, qui ont évolué au rythme de « singing in the rain », largement inondés pour le plaisir de tous sous la pluie artificielle et les applaudissements du public. La soirée s'est poursuivie parvis Ste Anne, par un dîner arrosé d'eaux de toute sorte et de chansons.

L'orage de la nuit tirait un trait d'union avec le dimanche pour « les rencontres sur l'eau » à l'espace Ste-Anne. L'océanographe Casimir de Lavergne a parlé de ses recherches sur les trajets de l'eau dans les profondeurs, passionnant voyage dans l'espace et le temps. Noémie Pousse, chargée de Recherche en science du sol à l'ONF, a nourri notre curiosité sur l'interaction de l'eau et des sols, sur la préservation de la biodiversité et sur l'importance des végétaux. Dominique de Lavergne nous a livré ses expériences de sourcier, utilisant des baguettes de laiton, relayé par Hélène Becker, naturopathe, qui nous présentait un ensemble de soins réalisés avec et par l'eau. Pascal Chauvet, capitaine au SDIS 13, nous livrait enfin son rapport à l'eau : alliée dans la lutte contre le feu, mais redoutable dans les inondations.

Un dialogue avec le public s'en suivit, et la qualité des échanges avec les intervenants a largement contribué à la réussite de ces journées. Que toutes et tous soient remerciés, ainsi que Christian Joehr pour son rôle de maître de cérémonie.

Le repas était ensuite servi au bord de l'eau au Café du Commerce, moment chaleureux autant qu'ensoleillé. Puis ce fut le départ pour une « balade à la source » dans la montagne avec Michel Betton en poisson pilote. Une quarantaine de promeneurs ont pris place dans un espace dégagé proche de la source, où les sketches délirants de Fred Salbans et Jean Pierre Nicoli, et les lectures de Sylvie Durbec, ont charmé le public, du rire aux larmes, y compris les promeneurs non avertis. Puis le parcours de l'eau a ramené tout le monde jusqu'aux bassins du château, où l'association Boulbon Château Passion les a accueilli.

Pour finir ces journées, le concert-surprise sur le parvis Ste-Anne a été l'occasion d'écouter le groupe Tomara. La voix de Marion et la guitare d'Armand ont emporté les auditeurs dans un voyage aquatique jusqu'au-delà de l'Atlantique : un grand plaisir avant le dernier verre.

Les parapluies de Boulbon



En décembre c'est « le Rhône » qui clôturera l'année de l'eau. À l'espace Ste Anne, est prévue une exposition regroupant des documents et des témoignages de sinistrés des inondations, ainsi que des rencontres et des projections, qui ne sont pas confirmées à l'heure où nous écrivons.

Nous remercions les services techniques pour leur aide, le café du commerce pour son accueil, et souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes ... pas trop arrosées.

Nous profitons de cette tribune pour rappeler que nos actions sont ouvertes à tous, et que nous avons besoin de renfort, n'hésitez pas à nous rejoindre pour de nouveaux rendez-vous, l'année prochaine, autour d'un nouveau thème.

boulbon.encre.sympathique@gmail.com

ou 0490439254 / 0609441794

boulbonencresympathique.blogspot.fr

L'Exposition au Centre Culturel Sainte-Anne



«Les hommes grenouilles» : Fred Salbans et Jean-Pierre Nicoli



Avant tout, nous voulons adresser quelques mots pour notre Gégé. Un grand monsieur par sa prestance et son attachement, qui a su développer et faire vivre le club du clocher durant de nombreuses années en tant que président.

C'est lors de cette fin de saison 2017-2018 qu'il a décidé de mettre un terme à sa présidence de l'ESB. Le village, le club, les dirigeants, les joueurs et ta famille sont fiers de ton parcours de président et nous ne te remercierons jamais assez pour tout ce que tu as fait. Il est temps pour toi de prendre un peu de recul et de passer plus de temps avec les tiens. Nous sommes convaincu que tu ne seras jamais trop loin de nous et que tu seras notre premier supporter au bord des pelouses.

Passer derrière tout ce que tu as entrepris n'est pas une chose simple, mais nous allons tout faire pour continuer l'histoire de ton club, notre club qu'est l'ES Boulbon. Merci à toi

Pour le lancement de cette saison 2018-2019, nous avons un peu plus d'une centaine de licenciés et 6 équipes engagées au sein du district Grand Vaucluse. Christopher GALERON est le responsable de la section jeune pour cette nouvelle année qui est composée de 4 équipes.

Les U6 – U7 : Entraînés par Xavier GAONA, joueur de l'équipe seniors, et Nicolas GALERON. Elle comprend des très jeunes joueurs âgés de 5 à 6 ans qui connaissent leurs premiers toucher de ballons.

Les U8 – U9 : Entraînés par Adrien BAUDRINO et Mickaël MATHIEU. Une dizaine de joueurs forment cette équipe et évoluent le samedi après-midi sous la forme de plateaux avec les villages alentours.

Les U10 – U11 : Entraînés par Christopher GALERON, ces jeunes améliorent leurs aptitudes footballistiques le samedi.

Les U12 – U13 : Entraînés par Florent GAONA, joueur de l'équipe seniors, et Michel CHAMBORDON. Pour la première fois depuis quelques temps, cette catégorie a enfin pu être reconduite pour permettre à l'ES Boulbon de développer un peu plus ses équipes de jeunes.

Nous remercions tous les éducateurs qui consacrent de leur temps libre pour accompagner et diriger ces équipes tout au long de la saison.

Du côté des seniors :

Une trentaine de joueurs pour former 2 équipes. L'équipe fanion du club à une fois de plus réussi à se maintenir au plus au niveau de l'échelle districale nouvellement appelé District 1 (ancienne PHA). Le club va évoluer pour la quatrième année consécutive à ce niveau toujours sous les ordres de Serge PACHOLSKI qui a été reconduit. Nous allons tout faire pour maintenir cette équipe à ce niveau malgré une poule qui est très relevée cette saison. Le club n'a pas perdu beaucoup de joueurs et a pu compter sur l'arrivée de quelques autres pour permettre de rester compétitif.

Du côté de l'équipe 2, nous remercions Gérald MENANT et Michaël BLANC qui ont réussi à maintenir l'équipe lors de la dernière journée en District 3 (ancienne



première division). Cette saison, un nouveau duo est formé en les personnes de Ben MARTIN qui effectue son retour et Yannick MONTEIRO qui exercera en tant qu'entraîneur-joueur. Nous souhaitons une bonne saison à l'ensemble des équipes séniors pour l'exercice 2018-2019.

Nous voudrions terminer en remerciant tous les bénévoles qui vont nous aider cette saison pour l'après



MONSIEUR BURAVAND. Merci également aux sponsors qui nous aident et sont fidèles tout au long de la saison. Merci à Emma et Lilian du café du Commerce pour l'accueil des après-match du dimanche soir.

Merci à M. Le Maire et son Conseil Municipal pour leurs aides financières et leurs soutiens lors de nos diverses manifestations. Enfin, merci à tous nos joueurs qui nous ont fait confiance en prenant la licence au sein de l'ESB et également à tous nos supporters (trices) qui viennent tout au long de l'année soutenir nos équipes autour des stades.



Le nouveau bureau, les joueurs et nous-mêmes vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour l'année 2019

Vive l'ESB, Vive Boulbon

Les présidents, Michel CHAMBORDON et Jean-Louis ROCHE



6 Rue Domitienne,
Z.A. de la Broue,
30300 Jonquières-Saint-Vincent

Tél.: 04 66 74 53 60

Conception, réalisation, entretien et rénovation
de jardins de particuliers, d'espaces verts publics et de terrains de sports

**RENDEZ-VOUS POUR
NOTRE LOTO
LE SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2018
SALLE JACQUES BURAVAND**

Au mois de juin 2018, l'association a organisé son traditionnel concours de boules familial. Une cinquantaine de personnes y a participé dans la bonne humeur et un repas au café du Commerce a clôturé la soirée. Le dimanche 1er juillet, l'association a participé à la fête du costume à Arles. Il y a eu la confirmation du ruban de Yona Varacallo et Emilie Richard. Le 29 juillet, lors des **Fèsto Vierginenco** aux Saintes Maries de la mer, **Cloé Bougandoura a pris le ruban** accompagnée par sa marraine Lucie Barzizza (demoiselle d'honneur de la reine d'Arles) et soutenue par les membres de l'association. Toutes nos félicitations à Yona, Emilie et Cloé !

Le samedi 11 août, nous avons participé à la fête de la vannerie à Vallabrègues.

Le dimanche 26 août, tous les membres de l'association ont entouré les prieurs de la Saint Eloi et tout particulièrement Gilbert Benedetti et sa famille pour la Carreto Ramado, un grand moment de la vie du village.

Lors de l'Abrivado à l'ancienne du 15 septembre, Jean-Louis Buravand nous a prêté sa charrette et nous a conduit pour le défilé ; nous l'en remercions vivement.

Cette année le gros souper est organisé le 14 décembre.

Et maintenant, un grand moment de la vie de l'association : la fête des **10 ans de l'Escolo Bourbonenco dóu Vèsti**.

Le 30 septembre, les membres et les habitants du village se sont retrouvés au Centre Culturel sainte- Anne pour une après-midi provençale.

Chants en provençal, petites saynètes, présentation de costumes, poèmes et mise à l'honneur de Paul Blanc pour son investissement dans l'association, voilà le programme de l'après-midi qui s'est clôturée par le verre de l'amitié et le goûter d'anniversaire.

Tous les participants se sont investis pour la réussite de ce bel anniversaire, une façon de rendre hommage à Christiane, notre présidente qui nous a quittés en janvier.

Le Président Jo Jourdes



Les cours de provençal pour les enfants ont lieu le lundi soir de 17h à 18 h.

L'association se retrouve tous les mardis soirs de 18h30 à 20h, hors vacances scolaires.

Le président, Clément Battista, s'exprime.

«Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin». Ce proverbe représente l'association de part la motivation d'un groupe de bénévoles unis par la même passion et prêts à se dépasser pour animer le village en priorité.

Cette année 2018 n'a pas été de tout repos. En effet, nous avons animé plusieurs événements. Tout d'abord, l'association Trilogis (Tarascon) nous a contacté pour animer une course caritative à l'attention de personnes atteintes de trisomie 21.

Ensuite, nous avons pu animer plusieurs soirées anniversaires, baptêmes sur Boulbon. Le 21 juin, nous avons réitéré la fête de la musique. Il était essentiel pour nous de revenir avec un répertoire différent de l'année dernière. Nous nous excusons une fois de plus pour l'interruption inattendue du spectacle dûe au vent fort en fin de soirée.

Le lendemain, c'est le bar du cours à Vallabrègues qui nous accueillait malgré le vent, toujours très présent. Quelques jours après, la mairie de Boulbon nous a fait confiance pour animer la soirée du 13 juillet. Nous remercions une fois de plus la municipalité pour cette soirée ainsi que les personnes présentes qui nous ont encouragé tout au long du spectacle.

Nous avons également été contactés pour animer la fête de la vannerie le vendredi 10 août.

Mais, le projet le plus important pour nous a été la sortie de notre premier CD, en vente chez les commerçants boulbonnais, que je remercie infiniment au passage pour leur dynamisme.

En effet, nous avons décidé d'enregistrer sur un CD les musiques que vous avez préféré durant nos



représentations. Au total, ce sont 18 titres repris pour vous.

Il faut noter que 1 euro par CD a été reversé à l'association du club de la montagnette pour le 3e âge. Je remercie aussi les bénévoles de l'association, sur scène comme dans l'ombre, qui fournissent un travail extraordinaire et qui prennent de leur temps pour vous divertir. Je précise au passage, pour ceux qui

ne seraient pas au courant, que l'argent que nous récoltons est reversé par la suite à des personnes âgées et/ou handicapées.

B.A.C n'est pas qu'une association musicale, c'est une association culturelle qui peut s'adapter à votre demande suivant vos projets. Théâtre, cinéma, danse, peinture, chant... N'hésitez pas à nous contacter pour discuter de vos projets avec nous.

Notre prochaine manifestation concernera la soirée du nouvel an qui se déroulera à la salle Jacques Buravand le 31 décembre 2018. N'hésitez pas à nous contacter pour prendre connaissance de l'organisation de la soirée.

L'association B.A.C vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous prépare de nouveaux projets pour 2019 !

CD de l'association toujours en vente chez vos commerçants -10 euros (non adhérent) - 5 euros (adhérent)

Nous recherchons de nouveaux adhérents ! Une simple aide financière ou une aide bénévole. Venez partager vos idées ou vos envies en rejoignant l'association. Nous avons besoin de vous !

10 euros l'adhésion

CONTACT :

06.42.46.80.73

BAC13150@GMAIL.COM



**Notre spectacle HOMMAGE À CHARLES AZNAVOUR
Dimanche 4 novembre à Sainte-Anne**

Nous avons repris les plus gros succès du chanteur Charles Aznavour. Un peu plus de 150 personnes sont venues assister à cet hommage émouvant, se terminant par quelques larmes des chanteurs ainsi que du public. Un hommage qui n'a pas manqué d'être applaudi puisqu'il a été ovationné par les personnes présentes. A l'issue de ce spectacle d'une heure, un apéritif ainsi qu'un verre de l'amitié ont été offerts par la mairie qui n'a pas manqué de féliciter le groupe pour ce moment.

Pari réussi, donc, pour

BOULBON ANIMATION CULTURE.

Fête de la Saint Marcellin

On peut se réjouir d'avoir encore à Boulbon, un esprit village, j'entends par là l'ambiance bonne enfant qui regroupe les Boulbonnais(e)s de 7 à 77 ans autour des traditions du village qui sont de plus en plus attaquées.

Comme cette association qui nous malmène pour la «procession di fiolo» ou encore des «antis» tout qui ne voudraient plus voir d'animaux esclaves de l'homme, à ces personnes là je voudrais dire que nous tenons énormément à nos traditions et pour que l'on puisse les réaliser il faut que l'on prenne soin de ceux qui les animent, c'est-à-dire nos amis les animaux !!!

Chacun peut avoir des avis différents mais il serait bon que chacun respecte ceux des autres.

Ceci étant dit je voudrais remercier les commerçants, artisans, sponsors, pour l'aide qu'ils nous apportent pour les fêtes, ne les oubliez pas !!!! Ainsi que la mairie et les employés municipaux.

Merci aussi à la manade Pla, au restaurant «la garrigue» et la famille Pellen de nous accueillir chez eux pour les traditionnels déjeuners (ouverts à tous) ou pour les départs des abrivado longues.

Sans oublier Le Café du commerce avec Emma et Lilian qui pour leur 1ère année au bar ont assuré pour ces fêtes qui se sont impeccablement déroulées et vous tous boulbonnaises et boulbonnais pour être là avec nous, heureux de faire vivre nos différentes passions.



Fête du Club Taurin



Dates à retenir :

LES TRADITIONNELS LOTOS :

- Mardi 1er janvier 2019 au café du commerce à 18h30
- Samedi 12 janvier 2019 à la salle J. BURAVAND à 18h30



Une année «chargée» s'il en est pour la société de St Eloi qui fêtait ses 40 ans en 2018. Cet anniversaire est bien sûr celui du renouveau de la société en 1978, puisque la confrérie avait été mise en sommeil en 1958, faute de combattants. On trouve néanmoins des traces de prieurs jusqu'à 1869 et on peut croire que notre fête est certainement antérieure à cette date.

Une année chargée en effet puisque, dès le mois de janvier, nous avons dû nous atteler à remettre sur pied un bureau puisque ce dernier s'était considérablement amoindri après le départ de notre président. A ce sujet, je tiens à remercier Thierry pour toutes ces années où il s'est investi en tant que co-président tout d'abord, puis en tant que président après le départ de Sébastien. Durant cette période, lui et son équipe ont maintenu notre société en vie et lui ont permis d'être encore là pour fêter ses 40 ans, ce qui dans le contexte actuel n'est pas chose facile ; c'est pour cela que nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance.

Une fois la nouvelle équipe en place (enfin nouvelle ...) nous avons essayé de pallier au plus pressé : recomposer un groupe soudé où on prend plaisir à se retrouver, car c'est cela la bonne santé d'une société : l'ambiance contagieuse qui règne au sein d'un groupe et le désir de faire vivre une tradition à laquelle tout le village semble attachée. Le reste c'est du flan ...

Tout au long de cette année et à travers les différentes manifestations que nous avons organisées (déjeuner de printemps, essais de la charrette, etc. ...) le climat général était au beau fixe, c'est donc en toute simplicité que nous tenions à fêter ses 40 ans. Pas question de mettre les petits plats dans les grands, simplement de petites actions symboliques pour mettre à l'honneur un maximum de personnes qui ont œuvré pour que notre tradition soit encore bien présente dans notre village en 2018.

L'expo photo qui a été mise en place pour l'occasion avait pour but de retracer ces 40 années (voire plus ...) et de faire participer les familles du village en fouillant dans ces vieilles images parfois un peu jaunies. Ce fut un vrai succès et devant l'enthousiasme collectif il n'est pas exclu que cette opération soit renouvelée dans quelques années. Mais déjà si vous avez des clichés et que vous désirez nous les faire partager, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.

Autre action que nous souhaitions réaliser: mettre tous les anciens prieurs à l'honneur en les faisant défiler seulement accompagnés des provençales, du tambour, du fifre et des seuls attelages. Une façon comme une autre de revenir à l'essentiel ...

Cette année 2018 a été, c'est sûr, une grande et belle année, mais on ne peut passer sous silence l'accident qui a eu lieu samedi soir lors de la sortie sous le porche, faisant deux blessés parmi les charretiers et une parmi le public. Cet accident ne remet nullement en cause la légitimité de ce que notre passion nous amène à faire. Non, il vient juste rappeler, à ceux qui l'auraient oublié, que la course de la charrette est un exercice périlleux et délicat, qui demande beaucoup de concentration et de maîtrise. Ce que nous faisons est dangereux, nous en sommes tous conscients et ceux qui prennent part à l'attelage le savent mieux que personne. Vouloir faire vivre notre tradition c'est accepter ce risque. N'en déplaise à certains, nous aimons ce que nous faisons et c'est ainsi que nous avons choisi de vivre.

Voilà, durant l'hiver, la société organisera St Eloi d'hiver le 1er décembre. Au programme : une messe, un apéritif et un repas ouvert à tous. Notre traditionnel loto aura lieu quant à lui le 15 décembre et nous espérons vous retrouver nombreux.

C'est en vous remerciant une nouvelle fois pour votre soutien et pour l'accueil que vous nous réservez lors de la tournée des tortillades que la société de St Eloi vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019.

A ben leu ...



ALIMENTATION EN EAU DE BOULBON

Le château était primitivement alimenté en eau par une citerne puis plus tard, au début du XV^e siècle, lors de la construction du logis du seigneur, par la source de font de Madame.

Dans le village, l'eau provenait exclusivement de puits. Les particuliers faisaient creuser, dans leur cour, leur jardin ou même à l'intérieur de leur habitation, un puits. Certains d'entre eux sont communs à deux ou trois maisons. Beaucoup sont encore visibles de nos jours.

La communauté avait pour les besoins du village des puits qu'elle faisait entretenir régulièrement. Le principal était celui de la porte Loriol, creusé en dehors des murs du village. Nous avons encore le puits de l'hôpital, le puits de Pissantour (1), le puits neuf et le puits du quartier du Fort. Dans la campagne, il y avait le puits de la ville qui était proche de l'actuelle croix du jubilé et le puits des champs qui est devenu le puits des escampés.

Tous ces puits sont très anciens. Le cadastre de 1309 les mentionne.

Ces puits communaux servaient non seulement aux habitants pour leur usage personnel mais étaient également utilisés pour donner à boire aux bêtes. Rappelons qu'il y avait un très grand nombre de chevaux, mules, mulets ânes et brebis dans le village. Pour cette raison, les consuls faisaient placer près de ces puits des abreuvoirs, les « piles ». Ces « piles » relativement fragiles, étaient souvent cassées et on était obligé de les remplacer. Ces puits étaient régulièrement entretenus et étaient récurés plus ou moins régulièrement par des travailleurs payés par la communauté. En 1768, par exemple, les puits sont curés à raison de vingt sols par puits.

Le 13 septembre 1840 (2), le conseil vote une somme de deux cents francs pour l'installation d'une pompe en remplacement du puits de la porte Loriol. Peu à peu, les puits communaux furent dotés d'une pompe plus facile à utiliser et plus salubre. En 1859 (3), le maire propose au conseil de confier l'entretien des pompes non plus à un artisan de Boulbon mais à un spécialiste de Tarascon.

Le 13 septembre 1900 (4), le maire, Hyacinthe Barberin, après un préambule sur la difficulté des

boulbonnais pour se procurer de l'eau potable propose : « de faire installer aux abords du pays et sur un point convenable, une pompe à vent qui refoulerait l'eau dans un bassin que nous établirions sur la hauteur, devant l'ancienne mairie (5) de manière à dominer tout le pays.... ». Ce projet sera ajourné.

Le 30 juin 1907, le maire propose de faire creuser un puits au quartier de la font de Bernard avec installation d'une pompe à chapelet. A ce même conseil, on décide aussi de faire mettre une pompe au puits dit de l'ancienne mairie (6).

Le puits ne sera creusé qu'en août 1913 par Favier Philippe, entrepreneur de Beaucaire. Le prix du forage étant supérieur à celui du devis, on renonce à installer une pompe au puits de la vieille mairie.

En octobre 1928, le maire, Victor Barberin, fait établir un avant-projet d'adduction d'eau. La source, dite « la fontaine », qui appartient à Monsieur de Raousset ayant un débit de deux litres et demi à la seconde est capable de satisfaire l'alimentation en eau potable de l'agglomération. Monsieur de Raousset, qui a des difficultés avec divers habitants qui ont eu leur eau contaminée par son moulin à huile, ne s'oppose pas à la vente de la source.

Le projet prévoit la construction d'un réservoir de 300 m³, de dix bornes fontaines et de quarante cinq bouches d'incendie. Le coût prévu est de 450 000 f. Les travaux commencent début 1934. L'entrepreneur est Monsieur Rossi. La réception définitive des travaux est faite le 20 mai 1936.

A l'heure actuelle, l'eau provient d'un forage situé près du rond-point de La Clastre.

Puits impasse Jollion



Notes :

(1) Ce quartier ne s'est jamais appelé « le puits sans tour » mais toujours le « pissantour »

(2)) Archives de Boulbon .D 106 f° 16v

(3) Archives de Boulbon .D 110 10 février f°12

4) Archives de Boulbon .D 113

(5) Cette maison (parcelle 116 du cadastre moderne) est appelée, on ne sait trop pourquoi, « la vieille mairie ». Elle a toujours été une maison particulière.

(6) Archives de Boulbon .D 114

Michel BETTON

L'année pastorale 2017-2018 aura été marquée pour la paroisse de Boulbon par l'accueil de 3 séminaristes en insertion paroissiale du vendredi au dimanche. Christophe Roumégous (diocèse de Versailles) se prépare à devenir diacre puis prêtre. Il restera avec nous encore pendant 2 ans. Thibaut Guespereau (diocèse de Sens-Auxerre) et Raphaël Théry (diocèse de Luçon en Vendée) étudient, avec Christophe au séminaire de Notre-Dame-de-Vie dans le Vaucluse. Leur présence nous procure une grande joie. Plusieurs familles les invitent à découvrir nos traditions et notre art de vivre au cours de repas et de discussions animées.

En mai 2018, pendant 10 jours, 9 jeunes séminaristes d'Aix ont aussi vécu à la boulbonnaise pour se familiariser avec ce coin mythique de Provence. A noter que 11 jeunes se préparent au sacerdoce pour notre diocèse dont un tarasconnais familier de Boulbon, Rémi Souliers.

Un autre événement a marqué le début de l'année, le décès de notre catéchiste, Christiane Jourdes, si appréciée des enfants et de leur famille. La messe d'adieu fut un moment très poignant de communion et de ferveur. 15 enfants ont suivi la catéchèse, dont 5 ont fait la communion à Boulbon le 27 mai. Une jeune a fait sa profession de foi.

En septembre nous avons accueilli 20 enfants

formés par 3 nouvelles cathéchistes, Guillemette Bert, Christine Perrin et Constance Schmitt, sans compter les boulbonnais catéchisés à l'école Sainte Marthe de Tarascon.

Le 25 février la salle Buravand était pleine de jeunes couples du doyenné se préparant au mariage. Ce fut un temps fort pour ces jeunes gens partis à la découverte de l'amour et de l'engagement.

La Saint Eloi d'hiver, les fêtes de Noël et de Pâques, les fêtes de N.D. de Lourdes, la Saint Marcellin, la Saint Roch et la Saint Eloi d'été connaissent toujours autant de succès et attirent de plus en plus de fidèles. Notre vicaire général, le Père Michel Desplanches nous offrit tout son talent de prédicateur en *lengo nostro* lors de la bénédiction des bouteilles le 1er juin. Notons que la municipalité a permis la restauration extérieure de notre merveilleuse chapelle qui a retrouvé sa cloche bénite par le Père Michel avant son ascension dans le clocher enfin achevé !

Enfin une chambre a été mise à disposition du Père Michel, notre curé, dans l'ancien presbytère pour favoriser sa présence dans le village.

Il remercie vivement la municipalité pour sa coopération active et la Société de Saint Eloi pour lui avoir fait l'honneur de monter dans la carreto ramado lors des festivités du 26 août dernier.

Informations pratiques

Renseignements :

- Raymonde BURAVAND - Tél. 04.90.43.90.81
- Père Michel SAVALLI Tél. - 04.90.91.09.50

NOËL A BOULBON

Le 24 décembre 2018 La Paroisse organise une «Descente des Bergers» dans la pure tradition provençale

Bergers, moutons et ânes accompagneront ce moment de partage et de recueillement

Le rendez vous est à 17h30, pour les plus courageux, au Moulin de Boulbon, avec une lampe de poche. Sinon le cortège vous récupéra devant la chapelle Saint Marcellin vers 18h00. Chacun, petit ou grand, costumé à l'ancienne de préférence, peut se joindre au groupe tout au long du parcours.

Nous partagerons des temps de lecture, chants et danses, accompagnés de musiciens, jusqu'à arriver à l'Église où aura lieu la traditionnelle messe solennelle vers 18h45.

Nous comptons sur la participation des villageois, pour débiter tous ensemble ce réveillon, dans la joie et l'esprit de Noël.

Renseignements à la paroisse auprès du Père Savalli.

Cette année est une année particulière pour notre société, en effet après avoir créé notre bannière, avec l'ensemble du conseil d'administration nous avons ressenti le besoin de la faire bénir et du même coup de nous mettre sous la protection divine.

Ce fût une cérémonie réussie et chargée d'émotion grâce au Père Savalli et tous les gens d'église qui l'entourent et qui n'ont eu de cesse de nous conseiller et de nous porter tout au long de cette démarche.

Il ne faut surtout pas oublier notre chorale boubonnaise qui par ces chants magnifiques a animé magistralement cette cérémonie qui je l'espère restera gravée comme un instant unique pour tous les participants.

Quant à nous, c'est désormais Diane, une femme, qui portera nos valeurs et nous représentera. Même si certain lui trouve l'allure légère, j'espère qu'en nous représentant et par son statut de femme, elle fera faire une certaine association parisienne qui voudrait faire croire que nous sommes un village de machos.

En ce qui concerne la chasse, nous avons pu enfin procéder à l'ouverture à la date prévue et avec un temps magnifique.

C'est encore une fois les chasseurs de perdreaux qui ont été ravis même si les chasseurs de lapins se sont dit satisfaits de la présence accrue de ce dernier sur notre territoire. Certains ont même croisé des compagnies de faisans ce qui est une réussite supplémentaire pour notre société.

A l'heure où je vous parle la saison est encore longue et pleine de promesses. L'organisation des battues se prépare tout au long de la saison en fonction de la présence des sangliers sur notre territoire et afin de limiter leur population.

La fin du mois d'octobre reste une période chargée pour notre société et c'est ainsi que le 19 octobre était organisée la traditionnelle « journée des vieux fusils » avec pour commencer un somptueux déjeuner offert par M. le Maire au Café du Commerce suivi du lâcher de faisans et d'un copieux apéritif offert par notre société.

Ceci fait, il a fallu se remettre au travail car il est déjà temps de penser à l'ensemencement du massif pour la saison prochaine et nous y avons travaillé du 17 au 28 octobre, en semant en blé, et quelques clos en

luzerne, tous les quartiers du massif avec le tracteur du Président et de Clément Roche et avec la présence incomparable de notre jeune retraité Alain Poussin, assisté de quelques membres du conseil d'administration mais aussi de quelques actionnaires passionnés qui sont venus nous prêter mains fortes.

Je profite de ce bulletin pour répondre à certains responsables d'associations qui m'écrivent ou me téléphonent pour savoir s'ils ne risquent rien en fréquentant le massif.

Je voudrais qu'ils sachent que dès que j'en ai l'occasion (lors de réunion, battues, Assemblées Générales...) je martèle à mes adhérents que le massif ne nous appartient pas et que nous devons toujours faire preuve de courtoisie et de bienveillance à l'égard de tous ceux qui pratiquent le massif quelles que soient leurs activités. Ils savent également que si l'un d'entre eux déroge à ces règles ou fait preuve d'actions désobligeantes ou injurieuses, il se verrait retirer la carte de notre société sur le champ.

Malheureusement la bêtise n'a pas de frontière et nous ne trouvons pas ce genre d'individus que dans les rangs des chasseurs, c'est pourquoi je vous invite à avoir un discours similaire auprès de vos adhérents. Je pense qu'ainsi et comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous pourrons pour notre plaisir et pour encore de nombreuses années, continuer à partager notre magnifique montagnette.

Il me reste à vous souhaiter une très belle et très heureuse année 2019 au nom de tout mon conseil d'administration.

**ET SI VOUS DÉSIREZ TERMINER L'ANNÉE AVEC NOUS
RENDEZ-VOUS POUR NOTRE LOTO
LE 29 DÉCEMBRE AU CAFÉ DU COMMERCE.**



LA JOURNÉE DES VIEUX FUSILS

Les travaux de **rehausse du déversoir** de Boulbon-Vallabrègues (40 cm) sont prévus mi-juin 2019 en même temps que ceux de la digue des Marguilliers à Beaucaire (1 m), du déversoir de Comps (30 cm) et de la digue d'Aramon (10 cm). Ces travaux amélioreront mais un peu seulement notre protection d'une crue Q15 actuellement au niveau d'une crue Q25. Ils ne nous éviteront pas les crues plus fortes.

Cette rehausse sera complétée par **une amélioration du réessuyage** de la plaine en cas d'inondation afin que pour une crue centennale la durée de submersion ne soit pas supérieure à celle de 2003 (augmentation du gabarit du Pont de Rosa, automatisation des vannes de la station de Barailler).

Le bilan final de la mission **ALABRI** est très satisfaisant si on le compare à celui des autres communes gardoises bénéficiaires du programme mais il faut tout de même le relativiser par rapport au nombre d'habitations concernées par les mesures obligatoires du PPRI de Vallabrègues (207 diagnostics, 43 demandes de subventions).

L'avancement du projet **ReVITeR** a bien progressé au niveau de l'analyse des enjeux exposés mais la phase de diagnostics personnalisés et de mise en œuvre des mesures de protection est encore éloignée, ce qui nous préoccupe car cela retarde les décisions que pourraient prendre les populations de la partie Bouches du Rhône de la plaine. Les 4 objectifs prioritaires de ce projet sont : 1. Informer et sensibiliser l'ensemble des riverains du territoire exposé à l'aléa PPRI (Exposition au risque, Obligations réglementaires, Aides existantes (fonds Barnier, ReVITeR), 2. Concentrer les efforts sur la réduction de la vulnérabilité pour l'aléa le plus

fréquent (Q30), 3. Mener des actions sur les zones exposées à l'aléa résiduel (Q250 à la fin des travaux d'aménagement en 2028), 4. Initier une gestion de crise à l'échelle intercommunale.

Le projet prévoit que les aides pourraient être portées dans certains cas jusqu'à 80 % du montant des travaux (habitat, entreprises).

D'année en année j'observe un moindre Force est de constater que l'intérêt pour nos activités diminue d'année en année aussi bien de la part des Adhérents que des Elus. Je le regrette car même après la rehausse du déversoir et l'amélioration du réessuyage nous resterons inondables dès la crue Q25 (Rhône 10,85 m) et que statistiquement cette crue se rapproche. Pour comparaison la cote de la crue 2003 était à 12,30 m et celle de la crue de référence PPRI est de 12,78 m. **C'est pourquoi si vous êtes satisfaits de notre action et si vous souhaitez qu'elle perdure je vous demande de renouveler rapidement votre adhésion et d'en susciter autour de vous. N'attendez pas la prochaine inondation pour nous rejoindre.**

Vous pouvez nous contacter par courrier (Collectif des Naufragés du Rhône Mairie de Boulbon 13150) ou messagerie.

Nos correspondants dans les communes sont Colette GILLES, Myriam OULET pour Boulbon, Jean-Pierre DUPUY, Sylvie ROSSIGNOL-PUT pour Vallabrègues et Max DEMISY pour Tarascon. La cotisation est de 5 euros par foyer.

Gérard BAZOT, Président du Collectif :
elietge@wanadoo.fr (04 66 59 43 21)

FNACA

Pour notre comité, 2018 est une année néfaste. Nous déplorons au cours du mois d'août, la disparition de deux adhérents, Jean-Pierre GRAMMATICO et Francis POUSSIN.

C'est ainsi que notre comité se réduit au fil des ans et se constitue à ce jour de 25 membres dont 3 épouses qui continuent de partager la vie de notre association.

Nous avons comme de coutume participer aux marques de commémorations lors des diverses cérémonies patriotiques par des dépôts de gerbes devant la stèle du monument aux morts ou par notre présence lors de cérémonies religieuses.

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous présentons nos meilleurs vœux et souhaits à toute la population boulbonnaise pour 2019.



NAISSANCES

23.06.2018: Léna POUSSIN

28.08.2018 : Apolline, Lucie, Annaelle BOURDET

15.10.2018 : Pablo CORTIJO



Pablo



Léna

Si vous souhaitez que la photo de votre enfant soit publiée dans le bulletin veuillez la joindre à l'autorisation ou nous l'adresser par email mairiedeboulbon@wanadoo.fr

MARIAGES

30.06.2018 : BURAVAND Julien, Pascal, Jean et SIMIAN Delphine, Laura

21.07.2018 : DESQUIREZ Julien, Francisco et BECCIU Mélodie, Marie

15.09.2018 : DEBOURDEAU Antoine, Albert, André et COLLET Anne

15.09.2018 : RENDA Patrice, Joseph et RAMIREZ Catherine, Isabelle



Naissances / Mariages : seules les personnes ayant donné leur autorisation écrite en mairie y figurent.

DÉCÈS :

20.05.2018 : DUQUAINE Arille, Joseph, Yves, Ghislain épouse HUENS

23.06.2018 : COULANGES Michel, Jean

08.07.2018 : KRAWEZIK Suzette épouse LAFFONT

06.08.2018 : GRAMMATICO Jean-Pierre

15.08.2018 : POUSSIN Francis, Augustin

05.10.2018 : CHINCHILLA Rolande épouse LEGRET

24.10.2018 : BABEAU Bernard, Joseph, Marcel

06.11.2018 : PUIGRADON-SURZO Françoise veuve SURRIBAS

02.12.2018 : SOUCHE Yvette épouse ANGELLIER

07.12.2018 : BONZI Marie, Rose, Angèle épouse FEVRIER



DES BOULBONNAIS À L'HONNEUR....

Sillons gagnants pour JEAN-LOUIS BURAVAND

Le 28 juillet 2018 s'est tenu le concours national de «Labour au cheval dans la vigne» à BOURGUEIL, dans le clos de l'Abbaye.

Ce fut une première édition couronnée de succès tant par la bonne organisation, le niveau élevé des concurrents que par la participation du public. Les concurrents, tous professionnels, sont venus avec leur propre cheval se confronter sur le terrain dans ces belles vignes, classées A.O.C de la Loire.

Notre boulbonnais, Jean-Louis, qui avait traversé la France pour concourir, a fini à la 1ère place.

Avec son cheval Breiz, il a su montré à un jury expert que dans le Sud, la rigueur, la compétence, font aussi partie de nos exigences.

Jean-Louis est prestataire, en traction animale, dans divers domaines viticoles de notre région.

Belle année que celle-là pour l'enfant du pays qui s'est vu aussi décerné une médaille d'or pour son huile d'olive, produite avec ses oliviers, à BOULBON.

Des récompenses bien méritées après un travail de longue haleine.



(cf : revues «Sabots» n° 86 et «La Vigne» n°311)

ELOÏSE ROMAN : CHAMPIONNE DE FRANCE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE...

ET VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE EN ÉQUIPE AVEC JUSTINE CARTIER

La Fédération française de GYM a réuni à Châlons en champagne Les 25, 26 et 27 mai 2018, 176 gymnastes de 10 à 13 ans, soit 36 équipes toutes présélectionnées au niveau régional, toutes venues essayer de conquérir le **Trophée Fédéral de Gymnastique Artistique Féminine**

Parmi ces gymnastes, **deux jeunes boulbonnaises** **Eloïse ROMAN** et **Justine CARTIER** membres du Club de «Gymnastique Sportive Rognonnaise». En équipe avec M. Mastai, L. Bes et A. Donizeau, elles ont obtenu le titre de vice-championnes de France.

Dans la sélection individuelle Eloïse ROMAN a remporté le trophée fédéral en se classant première et a été sacré championne de France.

Eloïse a intégré le club de Rognonas en 2012 après avoir suivi des cours de danse du club de Boulbon pendant deux années. Éloïse et Justine poursuivent assidûment leurs entraînements dans le club de Rognonas dont la réputation n'est plus à faire.

La saison sportive qui vient de commencer les voit changer de catégorie d'âges, nous leur souhaitons d'avoir beaucoup de courage pour leur pratique, de continuer à y prendre beaucoup de plaisir et que la réussite soit encore au rendez-vous pour cette nouvelle année.



MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Félicitations à M. **Jean-Claude MARCO**, électromécanicien à FIBRE EXCELLENCE TARASCON,

à M. **Gérard FOURNIER DIT CHABERT**, Directeur d'agence SONEPAR FRANCE INTERSERVICES à REZÉ qui ont reçu la **médaille d'honneur «OR»** du travail ainsi qu'à M. **Joël DEROUILLÉ**, Agent à la Cie DES EAUX ET DE L'OZONE VÉOLIA à Avignon pour sa médaille **«GRAND OR»**.



En bref...

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS :

ESTHÉTICIENNE

Bienvenue à **Sandra BLANC** qui a repris le salon d'esthétique créé par Sabrina.

Les Beautés de Sandra
2, Rue Font de Bernard
13150 BOULBON
04.90.97.10.80



NATUROPATHIE ET BIEN-ETRE

Cathy GORLIER vous propose
ses compétences en
Naturopathie,
Massage ayurvétique,
Réflexologie plantaire et Reïki.

C.G. RENAISSANCE

7 Place Gilles Léontin - 13150 BOULBON

sur R.V. 06.63.47.96.22

cathygorlierO@gmail.com

<https://gorliercathy.wixsite.com/cgrenaissance>

BOUCHERIE CHEZ OLIVE

17, Grand'Rue - BOULBON -
Tél. 04.90.93.34.70

MERCI À OLIVIER ET LALY DE S'INVESTIR DANS NOTRE VILLAGE POUR LE MAINTIEN
DE NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ.

PLATS CUISINÉS MAISON
CHARCUTERIE MAISON ET ARTISANALE
VOLAILLES FERMILIÈRES
POUR LES FÊTES GRANDS CHOIX DE PLATS
PRÉPARÉS



OUVERT DU Mardi au Samedi :
7h30 à 12h30 / 15h30 à 19h15

Dimanche : 8h00 à 12h30
Fermé le lundi et le mercredi après-midi

CLÉMENT BATTISTA

Est notre nouveau correspondant «La Provence» pour la commune de
Boulbon (et St Pierre de Mézoargues).

Vous êtes donc invités à le contacter pour la parution de vos informations
dans ce quotidien.

clementbattista@hotmail.fr ou 06.42.46.80.73

Clément est également à l'initiative de la création d'une page Facebook
nommée «Vivre à Boulbon» qui permettra aux boulbonnais d'être infor-
més du calendrier des manifestations organisées par les associations, les
commerçants...

Cette page comportera également des vidéos. Clément est seul gestionnaire
de cette page, il faudra le contacter pour y faire figurer vos informations.



11 novembre

C'est avec «tambours et trompettes que s'est déroulée, le 11 novembre la commémoration du centenaire de la signature de l'armistice de 1918.

Effectivement pour l'occasion le défilé et la cérémonie devant le monument aux morts étaient accompagnés par les musiciens de «La Gardounenque».

Pour ce centenaire les institutrices et les enfants de l'école primaire s'étaient mobilisés pour participer à la cérémonie.



Après le discours de M. Le Maire et l'appel des morts pour la France, une minute de silence s'égrenait avec la «sonnerie aux morts».

Puis les enfants de l'école entonnaient notre hymne national ainsi que les participants venus nombreux pour cette commémoration.



La cérémonie s'achevait avec une minute de recueillement devant le Carré Militaire.



En bref...

Agenda 2019

Décembre 2018

Samedi 1er : Salle J. Buravand : Saint-Eloi d'hiver

Samedi 1er au Dimanche 9 : Semaine sur le Rhône dans le cadre de «l'année de l'eau», organisée par BES - Exposition Centre Culturel Sainte-Anne

Samedi 8 : Salle J. Buravand 18h30 : Loto Boule Boulbonnaise

Vendredi 14 : Salle J. Buravand : Repas de Noël du Club de la Montagnette

Samedi 15 : Salle J. Buravand 18h30 : Loto Saint Eloi

Samedi 15 et Dimanche 16 : Place Gilles Léontin : Marché de Noël organisé par l'Association des Commerçants de Boulbon

Mardi 18 : Salle J. Buravand : Spectacle de Noël des écoles

Vendredi 21 : Repas et arbre de Noël des Ecoles

Samedi 22 : Salle J. Buravand 18h30 : Loto de L'E.S.B.

Samedi 29 : Salle J. Buravand : Loto de la Société de Chasse «La Diane»

Lundi 31 : Réveillon de la St Sylvestre organisé par «Boulbon Animation Culture»

JANVIER 2019

Mardi 1er : Café du Commerce : Loto du CTB

Samedi 12 : Salle J. Buravand : Loto du CTB

Vendredi 12 : Salle J. Buravand : AG Club Montagnette

Samedi 19 : Salle J. Buravand - 11h00 : Présentation des voeux de M. Le Maire

Dimanche 27 : «Léonard au pays de la lune» : Marionnettes (2-6ans) : Salle J. Buravand

Février

Dimanche 3 à 15h00 : «Alex aux pays des poubelles» : Ateliers ludiques - Salle J. BURAVAND suivi le Mardi par un spectacle à Arles

Dimanche 17 : Après-midi dansant organisé par «Danse ta vie», pour fêter la St Valentin

Mars

Dimanche 3 : Eglise St Joseph : spectacle des «Suds en hiver» (à confirmer)

Du 22 au 31 : Centre Culturel Ste Anne : Exposition d'art intuitif de Marianne TATAR

Avril

Samedi 27 avril : «Au village ce soir» : Florilège musical (classique et répertoire français)

Juin

Du 22/06 au 07/07 : «Ode à la Provence»-Exposition de Gérard Guillot.

Vendredi 21 : Fête de la musique

Juillet

Spectacle du Festival d'Avignon (date et programme à venir)

Vendredi 19 : Marché nocturne «Arts et Créations» de 18h00 à 23h00 sur la Place Gilles Léontin



**BONNE ANNÉE
2019**

M. Bernard DUPONT
Maire de la Commune de Boulbon
et son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier à la Cérémonie de
présentation des voeux pour l'année 2019

SAMEDI 19 JANVIER 2019

À 11H00

A LA SALLE JACQUES BURAVAND